



**Regroupement pour la Valorisation de la Paternité
(RVP)**

ÊTRE PRÉSENT SUR LA ROUTE DES PÈRES ENGAGÉS
RECENSION QUÉBÉCOISE 2009-2010
DES MODALITÉS DE SOUTIEN POUR LES PÈRES
RAPPORT

Diane Dubeau
Université du Québec en Outaouais

Raymond Villeneuve
Regroupement pour la Valorisation de la Paternité (RVP)

Sylviane Thibault
Coordonnatrice du projet

Mai 2011

Soutien financier du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine pour la réalisation de la recension et du ministère de la Famille et des Aînés pour la diffusion du rapport d'analyse et du répertoire.

Contribution financière du Fond de recherche en santé du Québec (FRSQ) et de la Chaire de recherche du Canada pour étendre la recension de façon plus approfondie dans les milieux institutionnels oeuvrant dans le domaine de la périnatalité.

Ce document peut être reproduit ou téléchargé pour une utilisation personnelle ou publique, à des fins non commerciales, à la condition d'en mentionner la source.

Ce document est disponible sur le site du RVP.

© Le Regroupement pour la Valorisation de la Paternité (RVP), 2011

1691, boul. Pie IX, bureau 207

Montréal, Québec H1V 2C3

Tél. : 514-528-9227

info@rvpaternite.org

www.rvpaternite.org

1ère édition, 2011

Dépôt légal – 2e trimestre 2011

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives du Canada

ISBN 978-2-9812530-2-6 (version imprimée)

ISBN 978-2-9812530-3-3 (PDF)

TABLE DES MATIÈRES

	INTRODUCTION	1
	REMERCIEMENTS	6
	MISE EN CONTEXTE	7
	UTILITÉ D'UNE RECENSION DES MODALITÉS DE SOUTIEN OFFERTES AUX PÈRES	
	QUELQUES MOTS SUR L'APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE ADOPTÉE	9
	CLIENTÈLE CIBLÉE ET MODALITÉS DE SOUTIEN RETENUES	9
	STRATÉGIE DE REPÉRAGE DES MODALITÉS DE SOUTIEN OFFERTES AUX PÈRES	11
	PÉRIODE	12
	PROTOCOLE DE L'ENTREVUE TÉLÉPHONIQUE	12
	ENCADRE 1 : DIMENSIONS ÉVALUÉES PAR LE PROTOCOL D'ENTREVUE	13
	SURVOL DES RÉSULTATS « FAITS SAILLANTS »	15
	DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS !	15
	DES QUESTIONNEMENTS	15
	DE NOUVEAUX PAS ESSENTIELS À TRACER SUR LA ROUTE DES PÈRES ENGAGÉS !	16
	UNE ANALYSE DÉTAILLÉE DES MODALITÉS DE SOUTIEN OFFERTES AUX PÈRES	17
	ENCADRÉ 2 : RÉSULTATS DE LA RECENSION	17
1	CARACTÉRISTIQUES DOCUMENTÉES	17
1.1	ORGANISMES ET MODALITÉS DE SOUTIEN OFFERTES PAR RÉGION	17
	TABLEAU 1 : FRÉQUENCES DES ORGANISMES ET DES ACTIONS MENÉES AUPRÈS DES PÈRES PAR RÉGION ADMINISTRATIVE DU QUÉBEC	18
1.2	CARACTÉRISTIQUES DES ORGANISMES	19
	TABLEAU 2 : TYPES D'ORGANISME	19
	TABLEAU 3 : MODALITÉS DE SOUTIEN DISPENSÉES PAR LE RSSS	20
	TABLEAU 4 : ANNÉES D'EXISTENCE DE L'ORGANISME	21
1.3	CARACTÉRISTIQUES DES MODALITÉS DE SOUTIEN	22
	TABLEAU 5 : CLIENTÈLE VISÉE PAR LES DIVERSES ACTIONS RECENSÉES	23
	TABLEAU 6 : CATÉGORIES DES MODALITÉS DE SOUTIEN	24
	TABLEAU 7 : PÉRIODICITÉ DES ACTIONS RÉALISÉES	25

	TABLEAU 8 : FRÉQUENCE DES RENCONTRES POUR LES ACTIVITÉS DE GROUPE	25
	TABLEAU 9 : CONDITION DE PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS DE GROUPE	25
1.4	CARACTÉRISTIQUES DES ENFANTS REJOINTS PAR LES ACTIVITÉS PÈRE-ENFANT	26
	TABLEAU 10 : ÂGE DES ENFANTS POUR LES ACTIVITÉS PÈRE-ENFANTS	26
1.5	CARACTÉRISTIQUES DES PÈRES	27
	TABLEAU 11 : CLIENTÈLES DE PÈRES REJOINTES PAR LES DIFFÉRENTES MODALITÉS DE SOUTIEN	27
	TABLEAU 12 : STATUT D'EMPLOI DES PÈRES SELON LES RÉPONDANTS	28
	TABLEAU 13 : TYPES D'EMPLOI PERÇUS PAR LES REPONDANTS	29
	TABLEAU 14 : PERCEPTION DU REVENU FAMILIAL PAR LES RÉPONDANTS	29
	TABLEAU 15 : PERCEPTION DES RÉPONDANTS QUANT AUX PROBLÉMATIQUES PARTICULIÈRES DE LEUR CLIENTÈLE	30
	TABLEAU 16 : PERCEPTION DES RÉPONDANTS AUX PROBLÈMES DE SANTÉ MENTALE DE LA CLIENTÈLE	30
1.6	CARACTÉRISTIQUES DES PROFESSIONNELS QUI TRAVAILLENT AUPRÈS DES PÈRES	31
	TABLEAU 17 : CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES QUI TRAVAILLENT AUPRÈS DES PÈRES	31
	TABLEAU 18 : FORMATION DES PERSONNES QUI TRAVAILLENT AUPRÈS DES PÈRES	32
1.7	CARACTÉRISTIQUES DU FINANCEMENT DES MODALITÉS DE SOUTIEN OFFERTES	32
	TABLEAU 19 : SOURCES DE FINANCEMENT DES MODALITÉS DE SOUTIEN	32
1.8	ÉVALUATION DES SERVICES	33
	TABLEAU 20 : ÉVALUATION DES ACTIONS RÉALISÉES	33
	TABLEAU 21 : TYPES D'ÉVALUATION	33
2	APPRÉCIATION GLOBALE DES MODALITÉS DE SOUTIEN	34
2.1	OBSTACLES RENCONTRÉS	34
	TABLEAU 22 : OBSTACLES RENCONTRÉS	34
2.2	FACILITATEURS ET CONDITIONS DE RÉUSSITE	36
	TABLEAU 23 : CONDITIONS GAGNANTES AUX ACTIONS MENEES AUPRES DES PERES	36
2.3	PRIORITÉS	38
	TABLEAU 24 : DES ACTIONS A PRIORISER SELON LES REPONDANTS	38

SUR QUELS CHEMINS NOUS MÈNENT CES RÉSULTATS ?	43
QUELQUES PISTES POUR L'ACTION ...	43
QUELQUES PISTES POUR DES RECENSIONS ULTÉRIEURES	44
QUELQUES PROPOSITIONS POUR NOS INSTANCES POLITIQUES ...	45
CONCLUSION	47
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	49
ANNEXES	
1 :	Liste des réseaux, regroupements et associations rejoints 51
2 :	Protocole de l'entrevue téléphonique 55
3 :	Liste des modalités de soutien recensées 59
LISTE DES ENCADRÉS	
1 :	DIMENSIONS ÉVALUÉES PAR LE PROTOCOLE D'ENTREVUE 13
2 :	RÉSULTATS DE LA RECENSION 17
LISTE DES TABLEAUX	
1 :	FRÉQUENCES DES ORGANISMES ET DES ACTIONS MENÉES AUPRÈS DES PÈRES PAR RÉGION ADMINISTRATIVE DU QUÉBEC 18
2 :	TYPES D'ORGANISME 19
3 :	MODALITÉS DE SOUTIEN DISPENSÉES PAR LE RSSS100 20
4 :	ANNÉES D'EXISTENCE DE L'ORGANISME 21
5 :	CLIENTÈLE VISÉE PAR LES DIVERSES ACTIONS RECENSÉES 23
6 :	CATÉGORIES DES MODALITÉS DE SOUTIEN 24
7 :	PÉRIODICITÉ DES ACTIONS RÉALISÉES 25
8 :	FRÉQUENCE DES RENCONTRES POUR LES ACTIVITÉS DE GROUPE 25
9 :	CONDITION DE PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS DE GROUPE 25
10 :	ÂGE DES ENFANTS POUR LES ACTIVITÉS PÈRE-ENFANTS 26
11 :	CLIENTÈLES DE PÈRES REJOINTES PAR LES DIFFÉRENTES MODALITÉS DE SOUTIEN 27
12 :	STATUT D'EMPLOI DES PÈRES SELON LES RÉPONDANTS 28
13 :	TYPES D'EMPLOI PERÇUS PAR LES RÉPONDANTS 29
14 :	PERCEPTION DU REVENU FAMILIAL PAR LES RÉPONDANTS 29
15 :	PERCEPTION DES RÉPONDANTS QUANT AUX PROBLÉMATIQUES PARTICULIÈRES DE LEUR CLIENTÈLE 30
16 :	PERCEPTION DES RÉPONDANTS QUANT AUX PROBLÈMES DE SANTÉ MENTALE DE LA CLIENTÈLE 30

17 :	CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES QUI TRAVAILLENT AUPRÈS DES PÈRES	31
18 :	FORMATION DES PERSONNES QUI TRAVAILLENT AUPRÈS DES PÈRES	32
19 :	SOURCES DE FINANCEMENT DES MODALITÉS DE SOUTIEN	32
20 :	ÉVALUATION DES ACTIONS RÉALISÉES	33
21 :	TYPES D'ÉVALUATION	33
22 :	OBSTACLES RENCONTRÉS	34
23 :	CONDITIONS GAGNANTES DES ACTIONS MENEES AUPRES DES PERES	36
24 :	DES ACTIONS A PRIORISER SELON LES REpondANTS	38

INTRODUCTION

La famille d'aujourd'hui est en mouvement et rare est la chance qui nous est donnée de participer activement à ces changements qui tracent de nouveaux horizons. Sortir des sentiers battus suscite inévitablement des inquiétudes et des questionnements mais cela ouvre également une fenêtre possible vers un futur différent. Les changements sociaux importants, observés sur une période de temps relativement courte, incitent à reconnaître que le portrait des familles du XXI^{ème} siècle est multiple et qu'il présente des réalités familiales distinctes de celles dans lesquelles ont grandi nos grands-parents (Lacharité et Gagnier, 2009). Le nombre moins élevé d'enfants, les grossesses qui surviennent à un âge plus tardif pour les mères, la situation de double emploi des parents, les taux relativement importants de rupture conjugale entraînant dans leur sillon de nouvelles recompositions familiales et l'homoparentalité sont autant de changements qui affectent le fonctionnement de la famille (Le Bourdais et Lapierre-Adamcyk, 2008; Saint-Jacques et Drapeau, 2008). Parmi les constats identifiés, on observe, entre autres, une présence accrue des pères auprès de leur enfant. Longtemps négligé par la communauté scientifique, les travaux menés auprès des pères depuis les trente dernières années démontrent qu'ils sont aujourd'hui plus engagés auprès de leurs enfants et ce, dans différentes sphères d'activités familiales (Pleck et Masciadrelli, 2004). Un engagement qui prend toute sa signification à la lumière des résultats d'études qui témoignent des impacts positifs de cette présence paternelle pour les divers membres de la famille : père, mère, enfant et fratrie (Lamb, 2004; Zaouche-Gaudron, 2001). On retient également de la documentation recensée portant sur les pères qu'il n'existe pas un modèle unique d'engagement paternel mais que celui-ci est le fruit d'une interaction complexe entre des facteurs qui relèvent des caractéristiques du père, de la mère, de la famille et des environnements sociaux élargis (Turcotte et Gaudet, 2009). Il ne s'agit donc pas d'une simple question de bon vouloir des pères

d'être engagés auprès de leurs enfants. Les déterminants multiples de l'engagement paternel viennent complexifier la donne mais ils ouvrent vers de nombreuses avenues possibles d'actions visant à soutenir et à valoriser l'engagement paternel. Des actions qui peuvent faire la différence !

Dans un contexte où les pères assument un rôle plus actif auprès de leur enfant et que l'on reconnaît les impacts positifs de celui-ci auprès des différents membres de la famille, il y a tout lieu de s'interroger sur les modalités de soutien à leur offrir dans l'exercice de ce rôle parental. Sur la place publique, un double discours est véhiculé. Malgré une présence plus marquée dans les médias (publicités, émissions) d'images positives de pères en interaction avec leur enfant, les nouvelles du soir dépeignent souvent un portrait plus sombre de désengagement paternel, de violence conjugale, de suicide plus fréquent chez les hommes et de drames intrafamiliaux. À ces discours s'ajoute celui d'une mise en place de services ou de programmes plus spécifiques pour soutenir les pères qui s'inscrit dans une équation économique qui les met souvent en opposition à ceux offerts aux mères. Ces positionnements polarisés, ambigus et même contradictoires apparaissent comme des terrains peu fertiles à l'atteinte d'une finalité ultime qui est de contribuer au mieux être des familles d'aujourd'hui.

Nous croyons qu'à cette étape de l'avancement des connaissances et de l'évolution de notre société québécoise, il est essentiel de recadrer l'analyse des modalités de soutien en adoptant une perspective familiale où les mères, les pères et les enfants sont au cœur de nos préoccupations. La redéfinition des rôles parentaux passe ainsi par un dialogue d'ouverture entre les hommes et les femmes contribuant ultimement à une meilleure équité/égalité. Ceci ne peut se faire qu'en préconisant une approche positive de la paternité qui met l'accent sur ces compétences

et sur la reconnaissance de différences existant entre les pères et les mères qui doivent être vues comme une complémentarité parentale qui ne peut qu'être bénéfique pour l'enfant. Le Regroupement pour la valorisation de la paternité (RVP) fait siennes ces valeurs et principes. Il propose d'alimenter la réflexion en s'appuyant sur une démarche systématique visant à documenter l'état actuel des différentes modalités de soutien offertes plus spécifiquement aux pères sur l'ensemble du territoire québécois.

Le présent rapport décrit les principaux résultats obtenus suite à une recension québécoise portant sur les différentes modalités

de soutien offertes aux pères québécois entre 2009 et 2010. Il documente pour chacune, plusieurs caractéristiques de mise en œuvre. Parmi celles-ci, on retrouve les caractéristiques de l'organisme et de la modalité de soutien offerte, celles de la clientèle rejointe, l'intensité des actions réalisées ainsi qu'une appréciation générale des obstacles rencontrés, des conditions gagnantes et des priorités perçues.

Puissiez-vous avoir autant de plaisir à lire ce rapport que nous en avons eu à le réaliser et à discuter avec ces personnes qui ont généreusement acceptées de partager leur passion et leurs défis à travailler avec et pour les pères !

REMERCIEMENTS

La réalisation de cette recension québécoise des modalités de soutien offertes aux pères a été rendue possible grâce à la collaboration de plusieurs personnes, organismes et institutions. Dans un premier temps, nous désirons remercier les personnes qui ont généreusement consacrées une partie de leur temps précieux pour répondre à nos questions lors d'une entrevue téléphonique. Le souci apporté à une description détaillée de la modalité de soutien, les commentaires et la richesse de leur témoignage seront d'une utilité certaine pour baliser une réponse adéquate aux besoins spécifiques des pères pour un mieux être de l'ensemble des membres de la famille.

Afin de rencontrer les échéanciers serrés sur lesquels reposait l'étude, nous avons eu la chance de bénéficier du soutien précieux d'informateurs clés pour chacune des régions administratives du Québec. Nous les remercions pour ce premier repérage des différentes ressources de leur région dont les actions visaient à soutenir la paternité. Tout en optimisant les démarches de réalisation de cette recension, leur contribution est indéniable quant à un inventaire le plus exhaustif que possible de ces ressources. Nous vous invitons fortement à consulter l'annexe 1 pour mieux connaître ces

nombreuses personnes qui sont des « porteurs de flambeau » de la paternité dans les diverses régions du Québec.

Nous ne pouvons passer sous silence, le travail minutieux et exigeant en terme de disponibilité de madame Sylviane Thibault pour la réalisation des entrevues téléphoniques, la saisie des données et les analyses idoines. Un merci tout spécial lui est accordé pour son dynamisme, ses qualités humaines, son professionnalisme et son efficacité à coordonner un projet dont les échéanciers étaient particulièrement serrés et les acteurs nombreux.

Nous avons eu l'opportunité de sonder, de façon plus approfondie, les milieux institutionnels œuvrant dans le domaine de la périnatalité grâce à une contribution financière de la Chaire de recherche du Canada sur la santé psychosociale des familles. Merci à Francine de Montigny de l'Université du Québec en Outaouais qui est détentrice de cette chaire de recherche.

Nos derniers remerciements vont au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine ainsi qu'au ministère

de la Famille et des Aînés pour leur soutien financier sans lequel cette recension n'aurait pu être réalisée et diffusée. Il témoigne de la volonté de nos instances politiques de valoriser et de soutenir l'engagement des pères québécois. Des acteurs qui peuvent faire la différence dans la vie au quotidien des familles !

Le succès observé quant à la disposition du congé de paternité dans la mise en œuvre de la politique familiale en est un bel exemple.

Merci à vous d'être présent sur la route des pères engagés !

MISE EN CONTEXTE

UTILITÉ D'UNE RECENSION DES MODALITÉS DE SOUTIEN OFFERTES AUX PÈRES

Le domaine de l'intervention auprès des pères est relativement récent (Forget, Devault, et Bizot, 2009). On dispose toutefois, depuis la fin des années '90, de recensions de ces services, programmes ou projets. À ce titre, Arama et Bouchard publiaient en 1996, un premier rapport sur les programmes offerts aux pères dans quatre régions du Québec soit celles de Montréal, de Laval, de Lanaudière et de la Montérégie. Vingt-deux organismes offrant des programmes destinés aux pères étaient identifiés. La première auteure, grâce à un financement du ministère de la Santé et des Services sociaux, élargit cette recension à l'ensemble du territoire québécois (Arama, 1997) en y intégrant des questions relatives aux obstacles rencontrés et aux conditions gagnantes perçues. Sans prétendre être un inventaire exhaustif, 76 projets menés auprès des pères sont recensés se concentrant principalement dans les régions de Montréal, de Québec et des Laurentides. Quatre régions administratives sur les 16 interpellées, indiquent n'avoir aucune activité spécifique pour les pères. Les principaux constats identifiés par Arama (1997) sont appuyés par une recension des écrits réalisée par Dulac (1997). Il ressort de ces recensions que les activités permettent principalement aux pères d'échanger sur leurs réalités tout en contribuant à briser leur isolement. Peu d'activités visent à rejoindre les pères vivant dans des contextes de vulnérabilité (économique, âge, statut conjugal, etc.) qui fragilisent l'exercice de leur rôle parental. Finalement, les principaux obstacles identifiés

concernent les difficultés de recrutement et le faible taux de participation des pères, le manque de financement, la féminisation de la parentalité et des services ainsi qu'un soutien peu présent des décideurs quant à la valorisation de l'engagement paternel.

Allant un pas plus loin, Bolte, Devault, St-Denis et Gaudet diffusaient en 2002, le document « Sur le terrain des pères » qui couvre l'ensemble des provinces canadiennes. L'enquête menée auprès de 230 organismes canadiens participant au Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE) a permis de retenir 61 projets. Le caractère novateur de cette recension est d'avoir documenté, de façon approfondie, les 15 projets évalués par un comité d'experts comme étant les plus prometteurs en fonction de critères de succès de programmes identifiés dans la documentation scientifique. Neuf de ces projets étaient réalisés au Québec. Une mise à jour, par questionnaire, a été par la suite réalisée en 2004 (Forget, Devault, Allen, Bader et Jarvis, 2005) permettant, entre autres, de faire le suivi auprès de 55 organismes qui avaient déjà participé à la première enquête. Il s'agit ici d'une avancée importante qui contribue à comparer les projets ayant une certaine pérennité (n=55) à ceux plus récemment implantés. Pour Forget, Devault et Bizot (2009), la pérennité des interventions influencent l'offre de services qui se traduit par une grande diversité des actions menées auprès des pères, des clientèles plus vulnérables rejointes et par

une implantation solidement ancrée dans la communauté.

En complémentarité à ces recensions s'ajoute la première étude québécoise réalisée par Dulac (2004) sur les services et les ressources communautaires pour les hommes. L'étude financée par le ministère de la Santé et des Services sociaux couvre une période de trois années soit les services offerts entre 2000 et 2002. Sur un total de 128 questionnaires expédiés par la poste, 66 ont été retenus. Une analyse détaillée est effectuée qui documente, entre autres, l'expertise des ressources, la clientèle rejointe, les stratégies de recrutement, les réseaux d'appartenance, le rayonnement ainsi que l'appréciation des forces et des difficultés de la ressource ou du service offert. Le financement est une composante qui a fait l'objet d'une attention particulière qui révèle à nouveau, malgré des écarts importants entre les services, qu'il s'agit d'un des principaux obstacles rencontrés.

Cette brève synthèse des recensions portant sur les modalités de soutien offertes aux pères démontrent l'intérêt et la pertinence de telles études. Considérant l'évolution rapide de ce domaine d'intervention, l'avancement des connaissances portant sur la paternité et la dernière recension ayant été publiée en 2004, une mise à jour en 2011 est nécessaire. Un atout important réside dans le fait de pouvoir disposer des constats des recensions antérieures pour aller au-delà d'une description de l'état actuel, et ainsi tracer un portrait de l'évolution des services et programmes pour les

pères au fil des années. Bien que l'analyse détaillée soit riche en soi, il est possible également d'extraire des renseignements plus spécifiques de cette recension pour une diffusion élargie qui permettrait ainsi de mieux faire connaître les différentes modalités de soutien actuellement offertes sur l'ensemble du territoire québécois. Ces renseignements que l'on peut présenter sous la forme d'un répertoire ou d'un bottin des modalités de soutien pour les pères s'avère un outil concret et pratique pour les professionnels qui doivent identifier rapidement les ressources existantes dans une région donnée, des exemples d'intervention ainsi que les coordonnées des responsables de manière à les rejoindre facilement.

Le RVP est un organisme qui regroupe plus de 150 membres et organismes qui ont à cœur de valoriser l'engagement paternel. En conformité avec son mandat et fort des contacts nombreux déjà établis, cet organisme souhaitait documenter de façon plus systématique l'état et l'évolution des modalités de soutien actuellement offertes aux pères. Cette démarche est jugée essentielle pour mieux guider les actions ultérieures en s'appuyant sur des données concrètes. Le second objectif poursuivi par cette étude est de soutenir le développement de nouvelles initiatives sur l'ensemble du territoire québécois en favorisant un meilleur accès aux ressources et aux projets actuellement offerts. La diffusion d'un répertoire de ces modalités de soutien représente une stratégie pertinente afin d'éviter de *réinventer la roue* !

QUELQUES MOTS SUR L'APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE ADOPTÉE

Dans un tel rapport, on ne peut faire l'économie de la description des paramètres méthodologiques de l'étude. Ces contenus, perçus par plusieurs comme étant complexes et hermétiques, sont néanmoins essentiels pour bien circonscrire et interpréter avec nuances les résultats obtenus. Il s'avère ainsi important de préciser, dans un premier temps, la clientèle

ciblée et la nature des modalités de soutien retenues. Par la suite, une description de la stratégie de repérage de ces diverses actions menées auprès des pères sur l'ensemble du territoire québécois sera effectuée. En tout dernier lieu, des précisions seront apportées sur la période concernée par la recension ainsi que sur le protocole d'entrevue téléphonique utilisé.

CLIENTÈLE CIBLÉE ET MODALITÉS DE SOUTIEN RETENUES

Un travail préliminaire a été effectué afin d'identifier les critères d'inclusion et d'exclusion des différentes modalités de soutien documentées. Ces choix nécessaires permettaient de délimiter l'éventail possible des actions afin d'assurer une certaine cohérence et homogénéité quant à celles retenues pour l'analyse.

Le premier critère utilisé pour la rétention des modalités de soutien concerne la clientèle ciblée, définie pour cette recension comme étant celle des pères. Plusieurs services, programmes, projets ou activités ont ainsi pu être facilement identifiés à partir du mot « père » clairement mentionné dans leur titre (par exemple, Maison Oxygène, services d'hébergement pour les pères et leurs enfants). Pour d'autres, les précisions demandées lors de l'entrevue téléphonique ont permis de reconnaître le caractère spécifique visant à rejoindre les pères. Il peut s'agir du père biologique ou de toute figure paternelle significative pour l'enfant qu'il soit en contact ou non avec celui-ci.

Selon la théorie des ensembles, les pères constituent une unité d'analyse qui s'inscrit dans deux ensembles élargis : 1. Les hommes et 2. La famille. Ainsi devions-nous inclure dans cette recension, les modalités de soutien offertes auprès de ces deux clientèles ? Tout en reconnaissant que les interventions visent généralement l'individu dans sa globalité,

abordant de ce fait les différentes sphères de vie (personnelle, conjugale, parentale, professionnelle et sociale), il demeure difficile sinon impossible d'avoir un portrait clair en regard des efforts investis dans chacune de ces sphères. Nous avons donc adopté une approche plus restrictive, considérant notre intérêt à documenter de façon plus spécifique la sphère parentale. Ainsi, le choix a été fait d'exclure les organismes offrant des services aux hommes ou à la famille, si ceux-ci n'intégraient pas des actions concrètes visant à rejoindre les pères ou un volet spécifique portant sur la paternité. À titre d'exemple, nous avons retenu l'organisme Autonhommie, une ressource communautaire pour aider les hommes, en regard du projet « Père pour toujours » qui prend la forme de dix ateliers pour les pères qui ont fait le deuil de la séparation conjugale et qui souhaitent mieux vivre leur rôle paternel. Nous avons intégré à la recension certains cours prénatals lorsque des rencontres spécifiques étaient prévues permettant aux pères d'échanger entre eux. Il s'agit ici d'une approche spécifique pour rejoindre les pères dans une activité inclusive au sein de la famille. Un second exemple concerne le Défi Famille dans la région de Lanaudière où une lettre est directement envoyée aux pères pour les inviter, eux et leur famille, à participer à une activité. À la lecture de ces exemples, on note que l'entrevue téléphonique avec la coordonnatrice du projet constituait un élément clé dans la sélection des modalités de soutien recensées.

Le second critère de sélection concernait les modalités de soutien retenues. Plusieurs terminologies peuvent être utilisées pour qualifier la réponse fournie par des organismes ou des institutions aux besoins d'une clientèle donnée. Allant du concept le plus englobant à celui le plus spécifique, on retrouve, entre autres, les termes de services, programmes, projets, initiatives et activités. Malgré les distinctions proposées par certains auteurs entre ces concepts, ils ont en commun d'être : « un ensemble cohérent, organisé et structuré d'objectifs, de ressources humaines, matérielles, informationnelles et financières, regroupés pour offrir des produits ou des services particuliers en vue de satisfaire les besoins d'une population déterminée (Groupe des responsables de l'analyse et de l'évaluation de programmes - GRAEP, 1992) ».

Parmi les distinctions plus fines notées par certains auteurs, le concept de Service est souvent celui qui se veut le plus large, tout en étant étroitement circonscrit à un besoin spécifique de la clientèle. Dans la présente recension, on retrouve par exemple, la Maison Oxygène qui offre un service d'hébergement pour les pères et leurs enfants. À l'intérieur d'un service, différents programmes, projets ou activités peuvent être offerts. Pour Pineault et Daveluy (1995), un projet comporte moins d'objectifs, sa durée est plus courte et il a un

caractère moins permanent qu'un programme (par exemple, le projet « Co-équipiers Père-mère). Un projet peut avoir également une connotation expérimentale et ainsi être soumis à l'évaluation. Un projet ayant passé avec succès une évaluation, pourra par la suite être intégré à une programmation ou devenir un programme spécifique qui sera déployé à plus grande échelle. On retrouve ainsi dans la recension, le programme « Y'APP Papa et Maman ». L'activité représente souvent un événement plus circonscrit dans le temps qui est néanmoins composé d'un ensemble de moyens utilisés pour permettre au participant d'atteindre un ou des objectifs spécifiques. Dans le cadre de la recension, nous avons retenu certaines activités, dans la mesure où celles-ci étaient récurrentes (par exemple, LA SU-PÈRE CONFÉRENCE).

Tout en étant conscient que l'ampleur et l'intensité du soutien varient en fonction de ces différentes modalités (services, programmes, projets, activités), elles ont toutes été considérées dans cette recension. Afin de ne pas alourdir le texte, l'expression « modalités de soutien » sera utilisée en référence à un service, un programme, un projet ou une activité ayant été réalisé. Une signification similaire doit être donnée au mot « actions » qui apparaîtra dans certaines parties du texte. Un petit clin d'œil ici à une spécificité des pères qui misent avant tout sur l'action !

Descriptif utilisé auprès des répondants

Une recension des services, des programmes, des projets ou des activités destinés spécifiquement aux pères, aux intervenants qui travaillent auprès des pères ou des actions qui valorisent la paternité auprès du grand public. Les services et les activités qui adoptent une approche inclusive, c'est-à-dire qui présentent une démarche particulière pour favoriser la présence des pères, seront également recensés.

STRATÉGIE DE REPÉRAGE DES MODALITÉS DE SOUTIEN OFFERTES AUX PÈRES

Différentes stratégies de repérage des modalités de soutien offertes aux pères ont été utilisées afin d'obtenir un inventaire le plus exhaustif que possible sur l'ensemble du territoire québécois.

1) Informateurs clés : Bénéficiant d'un réseau de contacts bien établis entre le RVP et ses 150 membres, la première stratégie de repérage a été de procéder par des informateurs clés pour chacune des régions administratives du Québec. Considérant que ces personnes étaient elles-mêmes responsables de certaines actions menées auprès des pères, nous avons initialement complété le protocole d'entrevue. Par la suite, au fait de ce qui se passe dans leur région en regard de la paternité, nous leur avons demandé d'identifier les principaux responsables d'actions menées auprès des pères. Un envoi par courriel des différents documents descriptifs du projet de recension a été fait, précisant les coordonnées complètes pour nous rejoindre. Ils ont été invités à faire circuler cette demande dans leur réseau.

Les nouvelles personnes identifiées par les informateurs clés et l'invitation diffusée dans les réseaux de contact ont été rejointes par la coordonnatrice de l'étude afin de vérifier le respect des critères d'inclusion et d'exclusion de l'étude. À la fin de l'entrevue, il leur était demandé s'il connaissait d'autres ressources, programmes ou projets visant à rejoindre les pères. Une stratégie d'échantillonnage de type « boule de neige », jumelée à une « *dispersion du message dans la toile* » ont ainsi été adoptées.

2) Contacts directs : Afin d'aller au-delà des personnes ou des organismes identifiés, surtout dans les régions où peu de modalités de soutien étaient offertes, des contacts téléphoniques ont été réalisés dans les principaux établissements. De façon spécifique, toutes les Agences de santé et de services sociaux (ASSS) ont été rejointes. Quelques contacts plus spécifiques

ont été faits auprès des Centres de santé et de services sociaux (CSSS) et des organismes communautaires familles. Ces contacts ont été intéressants puisqu'ils ont permis de documenter le point de vue de répondants qui n'offraient pas nécessairement des modalités spécifiques de soutien aux pères. Il s'avère ainsi tout aussi informatif de savoir les raisons qui amènent des organismes/institutions à mettre en œuvre des modalités de soutien pour les pères que les réalités qui les motivent à ne pas investir dans ce domaine.

3) Consultation de documents existants et sites web : Plusieurs documents publiés antérieurement permettaient d'identifier des modalités de soutien offertes aux pères. Nous sommes ainsi allés vérifier si celles-ci existaient toujours. En autres, nous avons vérifié auprès des organismes identifiés dans les recensions antérieures ainsi qu'auprès des 20 organismes finalistes du Prix Paternité de l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) de 2009. Par la suite, des contacts ont été établis auprès des réseaux ou des associations jugés pertinents à la thématique de la recension pour qu'ils diffusent l'information relative à la présente étude auprès de leurs membres. Certains étaient connus par les collaborations ou les partenariats déjà établis dans le cadre d'actions spécifiques menées auprès des pères mais d'autres furent de belles découvertes (voir Annexe 1). Parmi ces réseaux, on retrouve : 1. Le réseau des organismes communautaires Famille (FAFMRQ : Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec ; FQOCF : Fédération québécoise des organismes communautaires Famille ; ROCFM : Regroupement des organismes communautaires famille de Montréal) 2. Le réseau de la périnatalité ; 3. Les tables de concertation sur la santé des hommes. Le bulletin mensuel du RVP permettait également un rappel auprès des membres et de leur réseau de contacts.

4) Démarchage plus intensif auprès du Réseau de la santé et des services sociaux :

Considérant l'écart observé entre les taux de réponses provenant des milieux communautaires et institutionnels, une démarche plus systématique a été entreprise auprès de ces derniers afin de documenter les modalités de soutien offertes aux pères dans le réseau de la santé et des services sociaux. La Chaire de recherche du Canada sur la santé psychosociale des familles a soutenu financièrement ces démarches supplémentaires tout en fournissant une liste de coordonnées déjà disponibles, obtenues dans le cadre d'une recension des services offerts aux pères suite à un décès périnatal. Malheureusement, cette liste a été peu utile suite aux modifications

importantes associées à la restructuration du réseau vécue au cours des dernières années. Malgré les efforts investis à rejoindre ces personnes, quelques hôpitaux et centres jeunesse, un faible retour d'appels est observé, ne permettant d'ajouter que quatre nouvelles modalités de soutien aux pères. Nous avons mis fin à cette démarche supplémentaire visant à rejoindre les milieux institutionnels bien qu'en soi, il s'agit d'un résultat intéressant de cette étude. Soulignons la collaboration de plusieurs Agences de la santé et des services sociaux (ASSS) et des Centres de santé et des services sociaux (CSSS) qui ont transmis aux personnes concernées notre courriel de demande d'information.

PÉRIODE

Considérant que l'objectif visé par cette recension était de tracer un portrait actuel des différentes actions mises de l'avant pour valoriser et soutenir les pères, une période de temps définie au préalable a été précisée. Nous n'avons ainsi pris en compte que les actions

dispensées entre le 1^{er} septembre 2009 et le 31 août 2010. Sans être intégrées dans les résultats de ce rapport, nous avons toutefois consigné les modalités de soutien dispensées de septembre à décembre 2010 (n=20) et celles ayant eu cours avant septembre 2009 (n=15).

PROTOCOLE DE L'ENTREVUE TÉLÉPHONIQUE

Les entrevues téléphoniques ont toutes été réalisées par la coordonnatrice du projet selon le moment qui convenait le mieux au responsable interrogé. La grande disponibilité de madame Thibault a été un atout précieux pour la réussite de cette étude. Précisons qu'en moyenne trois contacts (par courriel et téléphone) étaient réalisés afin de rejoindre les personnes concernées.

D'une durée moyenne de 20 minutes, l'entrevue comportait 72 questions portant sur l'organisme

et la modalité de soutien offerte. L'ordre des questions pouvait varier en fonction des contenus abordés par la personne interrogée. Dans le contexte où un organisme offrait différentes modalités de soutien, une fiche distincte était complétée pour chacune. L'encadré présente une synthèse des différents contenus abordés lors de l'entrevue téléphonique (voir annexe 2 pour le protocole d'entrevue).

Grille d'entrevue

Organisme



18 sous questions

Région, coordonnées, mission, année de fondation, catégories d'organisme, affiliation – partenaire, ...)

Services



51 sous questions

- | | |
|----------------------|---|
| 1. Identification | 7. Types de service offerts (33 catégories) |
| 2. Le/la responsable | 8. Conditions de participation |
| 3. Localisation | 9. Caractéristiques des intervenants |
| 4. Pérennité | 10. Caractéristiques des pères rejoints |
| 5. Fréquence | 11. Évaluation du service |
| 6. Financement | |

Commentaires



3 sous questions

1. Difficultés ou obstacles rencontrés
2. Facteurs de réussite ou conditions gagnantes
3. Besoins les plus urgents à combler

ENCADRE 1 : DIMENSIONS ÉVALUÉES PAR LE PROTOCOLE D'ENTREVUE

SURVOL DES RÉSULTATS « FAITS SAILLANTS »

Pour les curieux qui souhaitent aller directement aux finalités de cette étude, nous présentons, d'entrée de jeu, les principaux constats issus des résultats obtenus. Nous ne pouvons que

souhaiter que cette synthèse titille votre curiosité et vous incite à consulter l'analyse détaillée.

DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS !

- Toutes les régions administratives du Québec offrent au moins une modalité de soutien pour les pères.
- Au total, 78 organismes et 123 modalités de soutien aux pères sont identifiés sur l'ensemble du territoire québécois.
- Une diversité d'actions a été identifiée – un coffre à outils intéressant et la réponse à des besoins multiples des pères: activités père-enfants, développement des compétences parentales, rencontres prénatales et suivi postnatal, groupes de discussion, soutien individuel, groupes d'entraide, accompagnement, services d'hébergement, etc.
- En conformité avec une approche préventive, 64% des activités (prénatales et celles menées auprès des pères et de leurs enfants) touchent principalement les enfants âgés de 0 à 5 ans.
- Une clientèle qui rejoint des pères vivant en contexte de vulnérabilité (économique, statut conjugal, santé mentale). Ainsi, parmi les différentes caractéristiques des pères identifiées, 18% concerne des pères qui vivent dans différents contextes de vulnérabilité reconnus pour fragiliser l'exercice du rôle parental. De façon plus spécifique, on retrouve parmi les participants des pères séparés, détenus, monoparentaux, etc.
- Une intensité dans les actions réalisées qui reflète que plus de la moitié de celles-ci sont dispensées de façon continue sur l'ensemble de l'année (56%) et le tiers des ateliers/rencontres sont offertes sur une base hebdomadaire.
- Des conditions gagnantes sont identifiées permettant de mieux baliser les actions à mettre en œuvre : la souplesse et la flexibilité, la gratuité, des activités père-enfants ou familiales, etc.

DES QUESTIONNEMENTS

- Les modalités de soutien aux pères sont principalement dispensées par le secteur communautaire (75%) et plus spécifiquement les organismes communautaires Famille (49%). Le Réseau de la santé et des services sociaux ne représente que 13% de ces modalités de soutien.
- Des clientèles plus lourdes que l'on réussit à rejoindre mais pour lesquelles il existe peu de modalités de soutien pour la référence.

DE NOUVEAUX PAS ESSENTIELS A TRACER SUR LA ROUTE DES PERES ENGAGES !

- En regard du nombre conservateur d'organismes contactés (n=613), il ne s'agit que de 13 % des organismes qui offrent des modalités de soutien spécifiques pour les pères.
- Des obstacles récurrents identifiés qu'il faut franchir : le recrutement et la difficulté à rejoindre les pères, la participation des pères, la surcharge de travail des intervenants et leur formation, le manque de ressources humaines et financières.
- De nouveaux obstacles : la lourdeur des problématiques et la pression mise par les conjointes qui ne favorise pas un volontariat des pères.
- Plusieurs pistes sont proposées par les répondants à titre de priorités à mettre de l'avant : une adaptation des modalités de soutien déjà existantes qui permettrait de mieux rejoindre et soutenir les pères, un financement approprié et récurrent, une présence accrue d'intervenants masculins et une formation du personnel aux réalités masculines et aux spécificités des approches d'intervention qui y sont associées, davantage de services d'hébergement père-enfants, de soutien aux pères séparés/divorcés et de services d'urgence pour les situation de crise.

UNE ANALYSE DÉTAILLÉE DES MODALITÉS DE SOUTIEN OFFERTES AUX PÈRES

L'étude réalisée se veut essentiellement descriptive, tout en nuancant les résultats selon les caractéristiques plus spécifiques documentées. Cette approche contribuera à tracer un portrait actuel des modalités de soutien offertes aux pères durant une période qui s'échelonne de septembre 2009 à août 2010. L'interprétation donnée aux résultats à la lumière de l'avancement des connaissances dans le domaine de la paternité et des recensions antérieures réalisées posera un

jalón supplémentaire en regard de l'évolution observée au fil des années.

Afin de faciliter la lecture de cette section plus volumineuse du rapport, nous regrouperons les résultats sous deux parties principales. Une première qui aborde les caractéristiques documentées. La seconde partie se centre sur une appréciation globale des actions posées en répertoriant les principaux obstacles rencontrés, les conditions gagnantes et ultimement les avenues de soutien à prioriser.

1. Caractéristiques documentées

- 1.1 Les organismes
- 1.2 Les modalités de soutien
- 1.3 Les enfants rejoints
- 1.4 Les pères rejoints
- 1.5 Les intervenants
- 1.6 Le financement
- 1.7 Les volets évaluatifs

2. Appréciation globale

- 2.1 Difficultés et obstacles rencontrés
- 2.2 Facteurs de réussite – conditions gagnantes
- 2.3 Priorités perçues

ENCADRÉ 2 : RÉSULTATS DE LA RECENSION

1. CARACTÉRISTIQUES DOCUMENTÉES

1.1 ORGANISMES ET MODALITÉS DE SOUTIEN OFFERTES PAR RÉGION

Des avancées encourageantes mais une longue route à parcourir !

Il est intéressant d'observer que 78 organismes dispersés sur l'ensemble des régions administratives du Québec ont mis en place au cours de l'année 2009-2010 des actions visant à rejoindre et à soutenir les pères. Plus spécifiquement, 123 modalités de soutien distinctes ont été documentées. Il est possible d'y voir certaines avancées en comparaison aux recensions antérieures bien

que la prudence soit de mise considérant les paramètres méthodologiques parfois distincts. Ainsi, Arama (1996) recensait 23 organismes dans quatre régions administratives. « *Sur le terrain des pères* » publiée en 2002, avec un taux de participation de 37%, identifiait 34 projets/programmes/services pour la province de Québec sur les 61 retenus pour l'ensemble du Canada.

TABEAU 1 : FRÉQUENCES DES ORGANISMES ET DES ACTIONS MENÉES AUPRÈS DES PÈRES PAR RÉGION ADMINISTRATIVE DU QUÉBEC

Région	Nbre d'actions n=123	Nbre d'organismes n=78	Population du Québec ¹ n=7 907 375
1. Bas St-Laurent	3	3 (3,9%)	201 268 (2,5%)
2. Saguenay-Lac St-Jean	4	4 (5,1%)	272 911 (3,5%)
3. Capitale Nationale	8	6 (7,7%)	693 859 (8,8%)
4. Mauricie	3	2 (2,6%)	262 401 (3,3%)
5. Estrie	8	5 (6,4%)	309 975 (3,9%)
6. Montréal	44	19 (24,4%)	1 934 082 (24,5%)
7. Outaouais	3	2 (2,6%)	363 638 (4,6%)
8. Abitibi-Témiscamingue	1	1 (1,3%)	145 835 (1,8%)
9. Côte-Nord	4	3 (3,9%)	95 538 (1,2%)
10. Nord du Québec	1	1 (1,9%)	42 175 (0,5%)
11. Gaspésie-Îles de la Madeleine	1	1 (1,9%)	93 826 (1,2%)
12. Chaudière-Appalaches	3	2 (2,6%)	405 483 (5,1%)
13. Laval	3	2 (2,6%)	398 667 (5,0%)
14. Lanaudière	20	11 (14,1%)	464 467 (5,9%)
15. Laurentides	4	3 (3,9%)	549 442 (6,9%)
16. Montérégie	10	9 (11,5%)	1 441 423 (18,2%)
17. Centre du Québec	3	4 (5,1%)	232 385 (2,9%)

¹ Estimation de la population des régions administratives selon le découpage géographique au 1^{er} juillet 2010. Sources : Statistique Canada, Division de la démographie et Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques sociodémographiques, février 2011.

Ces chiffres encourageants doivent toutefois être mis en relief. En regard des 613 organismes contactés², il s'agit donc d'un taux de 13% d'organismes touchés (78/613), ce qui apparaît relativement faible. Il faut considérer également que certaines régions sont davantage représentées que d'autres (Montréal, Lanaudière, Montérégie). Ce résultat n'étant pas nécessairement attribuable au bassin de population plus nombreux, ce qui est heureux

puisque d'autres facteurs peuvent contribuer à cette mobilisation. À titre d'exemple, la région de Lanaudière représente 14% des modalités de soutien recensées bien que sur le plan populationnel, il s'agit de 6% de la population du Québec. Il faut noter que dans cette région existe un Comité régional pour la promotion de la paternité. La Montérégie en contrepartie semble être sous-représentée quant au nombre de modalités de soutien offertes aux pères.

² Ce pourcentage est conservateur puisque certains réseaux et associations ont acheminé la demande à l'ensemble de leurs membres. Il nous est toutefois impossible d'identifier le nombre exact d'organismes rejoints.

1.2 CARACTÉRISTIQUES DES ORGANISMES

Un écart important entre les milieux communautaires et institutionnels.

Des organismes solidement implantés dans leur région.

Dans un premier temps, il s'avère pertinent de s'interroger sur les caractéristiques des organismes qui ont choisi de cibler leurs

efforts pour rejoindre et soutenir de façon plus spécifique les pères.

TABLEAU 2 : TYPES D'ORGANISME

Types d'organisme	Total (n=78) ³	% 100
Communautaire famille	38	49 %
Communautaire	20	26 %
Réseau de la santé et des services sociaux	10	13 %
Comité et association	4	5 %
Centre de la Petite Enfance (CPE)	1	1 %
Ne sait pas	5	6 %

³ : Au total, 78 organismes distincts ont été identifiés. Toutefois certains de ces organismes (n=12) dispensent la modalité de soutien aux pères en partenariat ce qui entraîne des recoupements entre les catégories.

Selon les données colligées, il s'agit en forte majorité d'organismes provenant des milieux communautaires (75%). Précisons que certaines modalités de soutien étaient offertes en partenariat entraînant des recoupements entre les catégories identifiées. Afin de simplifier la lecture de ces données, nous les avons regroupées en fonction de l'organisme assumant la responsabilité principale. À titre d'exemple, une des modalités de soutien concerne des cours prénatals où un partenariat était établi entre un CSSS et une maison de la famille. Le CSSS étant responsable des cours bien qu'une intervenante de la maison de la famille y participe, nous avons intégré cette modalité de soutien au réseau de la santé et des services sociaux.

L'écart important entre les organismes communautaires et le réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) incite à des analyses plus approfondies. Ainsi, sur les 10 organismes provenant du RSSS, 11 modalités de soutien aux pères sont répertoriées (voir tableau 3). La fréquence la plus élevée concerne les cours prénatals (n=5). Il est intéressant de circonscrire ce résultat à la lumière des 17 modalités de soutien recensées portant sur les cours prénatals. Parmi ceux-ci, 12 sont dispensés par des organismes communautaires dont cinq (5) par des organismes communautaires Famille.

TABEAU 3 : MODALITES DE SOUTIEN DISPENSEES PAR LE RSSS

Modalités de soutien	Total (n=11)
Activités pour pères - Lettre à mon papa (2) - Place au père (1)	3
Activités père-enfant - Biscuits père-enfant (1) - Programme de stimulation précoce « Avec papa c'est différent » (1)	2
Cours prénatals	5
Service intégré en périnatalité et en petite enfance (SIPPE) avec les pères	1

Une attention particulière a également été accordée à des organismes qui s'identifiaient initialement à titre d'entreprises d'économie sociale⁴ (n=8). Suite à une analyse détaillée, plusieurs ont été finalement intégrés au secteur communautaire considérant qu'il s'agissait d'un volet complémentaire aux activités déjà existantes. À titre d'exemple, Action Famille

Lanoraie est un organisme communautaire autonome qui n'est pas assujéti au gouvernement quant à son mandat et à sa mission. Le service de garde après l'école qu'il souhaite mettre de l'avant repose sur un besoin reconnu de la population desservie bien qu'aucun service ne soit actuellement offert par les diverses ressources de la région.

Ce mandat, allant au-delà de la mission de la maison de la famille, permettait un financement possible pour l'engagement de personne (création d'emploi) contribuant à offrir un service en réponse à une demande de la population dans une perspective d'autofinancement.

En tout dernier lieu, il apparaît pertinent de souligner que les organismes qui offrent des modalités de soutien aux pères sont solidement implantés dans leur région. À ce titre, 84% des organismes recensés ont plus de 11 ans d'existence.

4 :Fonds de développement des entreprises d'économie sociale (FDEÉS).

TABEAU 4 : ANNÉES D'EXISTENCE DE L'ORGANISME

Nombre d'année d'existence de l'organisme	Nombre	% 100
- de 5 ans	4 / 78	5 %
6 à 10 ans	8 / 78	10 %
11 à 20 ans	30 / 78	38 %
21 ans et +	36 / 78	46 %

L'écart observé entre les organismes retenus provenant des milieux communautaires (75%) et ceux du réseau de la santé et des services sociaux (13%) est préoccupant. Plusieurs interprétations ou nuances peuvent être apportées. La difficulté à rejoindre les milieux institutionnels (principalement dans le domaine de la santé) et le non retour d'appel élevé pourraient expliquer cet écart. Toutefois, n'est-ce pas en soi un indicateur du niveau de préoccupation accordée aux pères dans ces milieux ? Soulignons que les personnes rejointes dans les Agence de santé et de services sociaux (ASSS) et les Centres de santé et de services sociaux (CSSS) ont collaboré en transmettant notre demande aux instances concernées. Malgré les efforts investis, peu de réponses ont été obtenues. Cette situation étant attribuable, en partie, au contexte actuel de restructuration des services de santé qui exerce une pression importante sur les professionnels, limitant le temps disponible pour répondre à des demandes ponctuelles d'informations. Parmi les contacts établis,

plusieurs répondants des milieux institutionnels confirmaient que l'approche préconisée était similaire pour les mères et les pères (Services intégrés en périnatalité et petite enfance – SIPPE et programme Œuf, Lait, Orange – OLO). On doit néanmoins reconnaître que plusieurs travaux démontrent l'importance d'adapter l'approche en fonction des caractéristiques des hommes et des femmes (Dulac, 2001, 2004). Ainsi, il ne s'agit pas tant de développer de nouveaux programmes ou services mais bien de les adapter de manière à respecter davantage les spécificités des pères. Ceci apparaît d'autant plus pertinent dans le domaine de la santé, dont celui de la périnatalité, où les professionnels représentent des acteurs clés qui peuvent faire la différence pour les parents lors d'un moment de transition de vie où ils sont tout particulièrement sensibles aux informations transmises ainsi qu'aux interventions (Bolte et al., 2002). La naissance représente l'une de ses périodes de transition importante dans la vie d'un individu.

Malgré la participation importante des organismes communautaires au soutien et à la valorisation du rôle paternel, on doit souligner que mis en proportion avec le nombre total de ces organismes, le taux est relativement modéré. De manière à être le plus près des réalités documentées dans cette recension, nous limiterons notre point de comparaison aux organismes communautaires Famille. Des pourcentages moindres seraient attendus en regard de l'ensemble des organismes communautaires puisque plusieurs ne se centrent pas sur la composante parentale, et encore moins abordent la spécificité paternelle ou masculine. Le ministère de la Famille et des Aînés reconnaît 278 organismes communautaires Famille (OCF). Ainsi, il s'agit

approximativement de 12% (33/278) des organismes communautaires Famille qui soutiennent de façon spécifique l'engagement des pères auprès de leur enfant, ce qui représente un taux relativement peu élevé de la participation de ces organismes. Il faut souligner qu'une grande variation existe entre ces organismes quant à leur financement et que le contexte économique des dernières années a été particulièrement difficile. Ces contraintes financières ont fort possiblement eu comme impact de ralentir le développement de nouveaux programmes ou l'adaptation de certaines activités existantes visant à mieux répondre aux besoins des familles d'aujourd'hui dont ceux associés à la présence accrue des pères auprès de leurs enfants.

1.3 CARACTÉRISTIQUES DES MODALITÉS DE SOUTIEN

Un portrait distinct selon des actions spécifiques pour les pères et celles qui sont issues d'une approche inclusive. Une diversité souhaitée !

La famille, un levier important pour rejoindre les pères.

Considérant les critères d'inclusion et d'exclusion utilisés pour le repérage des différentes modalités de soutien offertes, on note que la majorité de celles-ci sont spécifiquement conçues pour les pères (64%) en comparaison à celles issues d'une approche inclusive de la famille (36%). Parmi ces dernières, on retrouve plusieurs actions qui concernent des cours prénatals avec des rencontres prévues pour les pères. Cette situation explique qu'une forte proportion des activités recensées qui adoptent une approche inclusive (36%) vise le père et la conjointe. On note également la présence d'activités

familiales ayant été répertoriées ainsi que celles relatives à la promotion de l'engagement paternel qui expliquent les pourcentages plus importants qui rejoignent la famille ou la population en général. Par contre, les actions plus spécifiques se centrent sur le père (51%) ou le père et son enfant (38%). Précisons qu'en respect des nouvelles réalités familiales, la quasi-totalité des répondants (96%) indique que leur modalité de soutien concerne autant le père biologique que la figure paternelle. Une recommandation qui était souhaitée dans la recension menée par Arama et Bouchard en 1996.

TABLEAU 5 : CLIENTELE VISEE PAR LES DIVERSES ACTIONS RECENSEES

Clientèle visée par le service	Total (n=135)	Approche spécifique (n=85)	Approche inclusive (n=50)
Père seulement	45 / 135 33%	43 51%	2 4%
Père et leurs enfants	36 / 135 27%	32 38%	4 8%
Père et leur conjointe	21 / 135 15%	3 3%	18 36%
Père, conjointe, enfant	20 / 135 15%	7 8%	13 26% ←
Population générale	13 / 135 10%	0	13 26% ←

Nous avons également questionné les répondants sur la nature plus spécifique des modalités de soutien offertes. Les fréquences obtenues aux différentes catégories créées sont présentées au tableau 6. Au total, 307 occurrences sont observées puisqu'une même modalité de soutien peut se traduire par des actions de nature variée.

À la lecture du tableau suivant, on note une très grande diversité d'actions réalisées auprès des pères, ce qui explique les pourcentages modérés obtenus pour chacune. Cette diversité doit être vue comme un inventaire possible de stratégies permettant de répondre aux différents besoins des pères. Par contre, le lecteur doit être prudent et ne pas en déduire que l'on répond ainsi à l'ensemble des besoins des pères.

Malgré cette diversité d'actions et en se référant aux grandes stratégies d'action identifiées dans le domaine de la santé publique, on note que la très grande majorité des stratégies recensées visent le renforcement du potentiel individuel des pères ou des membres de la famille. Très peu de modalités de soutien dans cette recension ciblent les milieux sociaux élargis afin de créer des environnements favorables aux pères (par exemple, les environnements de services par une formation des intervenants aux spécificités paternelles) ou de sensibiliser la population en général. En comparaison aux recensions antérieures (Bolte et al., 2002), il s'agit d'un certain recul. Ces actions sont nécessaires puisqu'elles permettent d'agir sur l'ensemble des déterminants de l'engagement paternel.

TABLEAU 6 : CATÉGORIES DES MODALITÉS DE SOUTIEN

Catégories	Nombre n=307	% 100
Activités Père-enfant	37	12 %
Développement compétences parentales	32	10 %
Rencontres prénatales + suivi postnatal	30	10 %
Groupe de discussion avec thème pour les pères	24	8 %
Soutien individuel	22	7 %
Activités père-conjointe-enfant	20	6 %
Groupe d'entraide pour les pères	16	5 %
Référence téléphonique	15	5 %
Conseil et soutien téléphonique	14	5 %
Informations juridiques et soutien juridique	14	5 %
Sensibilisation grand public	13	4 %
Activités entre pères (sorties, ...)	11	4 %
Développement de l'enfant	11	4 %
Stimulation de l'enfant	11	4 %
Milieu de vie, échange informel (café rencontre)	9	3 %
Hébergement père ou père-enfant	7	2 %
Formation et sensibilisation des intervenants	7	2 %
Pères visiteurs et accompagnement	6	2 %
Cuisine collective	4	1 %
Activités interculturelles	4	1 %

Une intensité dans les actions réalisées.

Au-delà du type d'actions réalisées, il s'avère pertinent de documenter le caractère d'intensité du soutien offert aux pères. Tel que décrit précédemment, la réalisation d'une activité, bien que spécifique aux pères, se distingue de la mise en œuvre de projets, de

programmes ou de services par les objectifs poursuivis, les ressources allouées ainsi que les impacts associés. Les tableaux suivants donnent un aperçu des modalités de soutien en fonction de certains paramètres d'intensité.

TABLEAU 7 : PÉRIODICITÉ DES ACTIONS RÉALISÉES

Modalité de soutien offerte ...	Total n=123	% 100
De façon continue, tout au long de l'année	69	56 %
De façon ponctuelle	35	29 %
Par période	19	15 %

TABLEAU 8 : FRÉQUENCE DES RENCONTRES POUR LES ACTIVITÉS DE GROUPE

Fréquence des rencontres	Total n=123	% 100
Une fois par semaine	33	27 %
Deux fois par semaine	5	4 %
Une fois aux deux semaines	8	7 %
Une fois par mois	14	11 %
Autres	63	51 %

TABLEAU 9 : CONDITION DE PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS DE GROUPE

Groupe	Total n=123	% 100
Ouvert	46	38 %
Fermé	30	24 %
Ne sait pas	47	38 %

De façon générale, on note que les modalités de soutien offertes aux pères se caractérisent par une certaine intensité. Plus de la moitié (56%) sont dispensées sur l'ensemble de l'année et les actions privilégiant les activités de groupe ont lieu sur une base hebdomadaire (31%). Un investissement moindre est toutefois observé durant la période estivale, ce qui peut différer avec les moments plus grands de disponibilité des familles. Il est intéressant d'observer que 38% des activités de groupe repose sur une participation volontaire

qui n'implique pas nécessairement pour les pères de suivre l'ensemble des rencontres (groupe ouvert). Cette flexibilité est identifiée comme une condition gagnante de la mise en œuvre d'actions menées auprès des pères. Cette modalité d'ouverture des groupes suscite toutefois des défis pour les milieux et les intervenants quant à leur planification. À titre d'exemple, pensons au taux de participation variable et imprévisible qui peut affecter le déroulement éventuel des rencontres.

1.4 CARACTÉRISTIQUES DES ENFANTS REJOINTS PAR LES ACTIVITÉS PÈRE-ENFANT

Des services qui s'inscrivent en conformité avec une approche préventive.

Les renseignements concernant l'âge des enfants ont été recueillis uniquement dans le contexte des activités père-enfant. On ne peut ainsi présager que ces résultats soient représentatifs des réalités des pères rencontrés dans le cadre de d'autres modalités de soutien (p.ex. groupe d'échange entre pères).

Pour les activités père-enfants, un écart existe entre les actions spécifiques aux pères et celles qui adoptent une approche inclusive de la famille. De façon générale, les modalités de soutien visent principalement les jeunes familles, couvrant ainsi la période prénatale et les cinq premières années de vie de l'enfant. Un

rappel ici est requis quant aux organismes recensés provenant principalement des milieux communautaires qui œuvrent auprès des jeunes familles. Selon le rapport de la Fédération québécoise des organismes communautaire Famille (FQOCF, 2009), les activités réalisées se centrent principalement sur les enfants âgés de 0 à 2 ans, suivies de celles touchant les enfants de 3 à 5 ans. Les activités décroissent progressivement plus l'enfant avance en âge. Le groupe qui semble le moins rejoint concerne celui des jeunes de 13 à 17 ans, bien qu'il soit possible que les autres modalités de soutien (par exemple, les ateliers thématiques pères) ciblent des pères ayant des enfants plus âgés.

TABLEAU 10 : ÂGE DES ENFANTS POUR LES ACTIVITÉS PÈRE-ENFANTS

Âge	Total (n=139)	Approche spécifique (n=93)	Approche inclusive (n=46)
Prénatal	20 14%	7 8%	13 28%
0 – 5 ans	69 49%	51 55%	18 39%
6 – 12 ans	21 15%	17 18%	4 9%
13 – 17 ans	9 6%	8 8%	1 2%
Tout âge	20 14%	10 11%	10 22%

1.5 CARACTÉRISTIQUES DES PÈRES

Une clientèle plus lourde, des pères et des familles en contexte de vulnérabilité.

Nous étions intéressés à mieux décrire les caractéristiques des pères et des familles rejoints dans le cadre des différentes modalités de soutien offertes. Le lecteur doit être prudent quant à l'interprétation des résultats puisque les répondants devaient indiquer quelles étaient les principales caractéristiques de leur clientèle. Plusieurs réponses peuvent ainsi être cochées pour une même modalité de soutien. Par

exemple, « Papas scientifiques » de la Maison de la Famille des Pays-d'en-Haut accorde une priorité aux pères vivant dans un contexte de vulnérabilité mais l'activité est offerte à tous les pères. Les deux cases sont ainsi cochées : « Tout père » et « Père en contexte de vulnérabilité ». Pour les 123 modalités de soutien recensées, un total de 210 cotations a été comptabilisé.

TABLEAU 11 : CLIENTÈLES DE PÈRES REJOINTES PAR LES DIFFÉRENTES MODALITÉS DE SOUTIEN

Caractéristiques des pères	Total (n=210)	Approche spécifique (n=151)	Approche inclusive (n=59)
Tout père	64 31%	38 25%	26 44%
Père en contexte de vulnérabilité	37 18%	29 19%	8 14%
Nouveau père	32 15%	20 13%	12 20%
Précarité économique	25 12%	22 15%	3 5%
Père séparé / divorcé	21 10%	19 13%	2 3%
Père de familles recomposées	11 5%	10 7%	1 2%
Père immigrant	10 5%	7 4%	3 5%
<u>Autres</u> :			
Père détenu	5 (2%)	3 (2%)	2 (3%)
Père avec dépendance	4 (2%)	2 (1%)	2 (3%)
Père en insertion professionnelle	1 (0%)	1 (1%)	0 (0%)

Deux éléments pertinents sont à retenir des résultats présentés dans ce tableau. Premièrement, bien que la principale catégorie cochée soit celle « Tout père » (31%), les modalités de soutien recensées rejoignent également des clientèles qui vivent dans des contextes de vulnérabilité reconnus pour fragiliser l'exercice de leur rôle parental. Ainsi 18% des identifications concernent les pères en contexte de vulnérabilité. Deuxièmement, un portrait distinct est observé entre les modalités de soutien répertoriées sous une approche spécifique et celles d'une approche inclusive.

Cette dernière regroupe des actions qui rejoignent davantage tous les pères (44%) ou les nouveaux pères (20%). Les actions plus spécifiques menées auprès des pères ciblent une plus grande diversité. Ces résultats s'inscrivent en conformité aux recommandations des recensions antérieures qui incitaient à des efforts supplémentaires pour rejoindre des familles plus vulnérables (Arama, 1997; Arama et Bouchard, 1996; Dulac, 1997). Selon Bolte et ses collègues (2002), l'intensité de l'intervention auprès de ces clientèles devient un enjeu majeur.

La parentalité, un levier important à intégrer dans les milieux d'insertion socioprofessionnelle.

Parmi les contextes de vulnérabilité, les conditions d'emploi et le revenu familial perçu ont été documentés. Dans un premier, il a été demandé aux répondants de préciser si leur clientèle était à l'emploi ou non. Les résultats indiquent que parmi les 82 modalités de soutien

pour lesquelles ces renseignements étaient disponibles, près de la moitié regroupe des pères étant tous à l'emploi. Certaines actions sont toutefois menées uniquement auprès de pères sans emploi (16%).

TABLEAU 12 : STATUT D'EMPLOI DES PÈRES SELON LES RÉPONDANTS

Caractéristiques d'emploi chez les pères participants	Total (n=82) 100 %	Approche spécifique (n=60) 100 %	Approche inclusive (n=22) 100 %
Double statut : Sans emploi ET Avec emploi	29 35 %	22 (37 %)	7 (32 %)
Un seul statut : Sans emploi	13 16 %	10 (16 %)	3 (13 %)
Un seul statut : Avec emploi	40 49 %	28 (47 %)	12 (55 %)

Les caractéristiques d'emploi telles que perçues par les répondants contribuent à des renseignements complémentaires. Ainsi, parmi les modalités de soutien qui rejoignent des

pères ayant un emploi, 37% des répondants perçoivent que le statut d'emploi de ces pères est précaire et dans une moindre mesure il s'agit d'emploi saisonnier (8%).

TABLEAU 13 : TYPES D'EMPLOI PERÇUS PAR LES REpondANTS

Avec emploi	Total (n=106) 100 %	Approche spécifique (n=82) 100 %	Approche inclusive (n=24) 100 %
Régulier	36/106 (34 %)	27 (33 %)	9 (38 %)
Saisonnier	9/106 (8 %)	7 (8 %)	2 (8 %)
Statut précaire	39/106 (37 %)	30 (37 %)	9 (37 %)
Ne sait pas	22/106 (21 %)	18 (22 %)	4 (17 %)

En tout dernier lieu, une appréciation du revenu familial de la clientèle est demandée aux répondants. Plusieurs catégories peuvent ainsi être cochées si la clientèle rejointe est diversifiée. L'occurrence la plus fréquente

concerne une clientèle dont le revenu familial est perçu comme étant faible, tout particulièrement pour les modalités de soutien adoptant une approche spécifique auprès des pères.

TABLEAU 14 : PERCEPTION DU REVENU FAMILIAL PAR LES RÉPONDANTS

Revenu familial perçu	Total (n=124) 100 %	Approche spécifique (n=87)	Approche inclusive (n=37)
Élevé	16 13%	7 (8 %)	9 (24 %)
Moyen	46 37%	32 (37 %)	14 (38 %)
Faible	62 (50%)	48 (55 %)	14 (38 %)

On retient des résultats décrivant les caractéristiques économiques de la clientèle des pères rejointe que le portrait est diversifié. Certains indicateurs relatifs à un contexte de vulnérabilité peuvent toutefois être extraits tels que le nombre de modalités de soutien où tous les pères sont sans emploi, la perception d'emploi précaire et d'un revenu familial précaire par les répondants. Les travaux de Devault et ses collègues (2009) démontrent l'importance d'intégrer la composante parentale

comme levier d'insertion professionnelle, surtout auprès de jeunes pères. L'ancrage du rôle de pourvoyeur des pères est encore omniprésent et influence leur engagement parental dont la qualité de celui-ci. Les travaux menés auprès de pères sans emploi indiquent que malgré le temps désormais disponible pour les enfants, la qualité des interactions est moindre. On a tout lieu de miser sur ce contexte spécifique auquel sont confrontées plusieurs familles.

Un soutien essentiel aux professionnels.

La présence de problématiques particulières vécues par les pères représente une réalité à laquelle sont de plus en plus confrontés les professionnels qui interviennent auprès d'eux. Selon les répondants interrogés, il s'agit du tiers des modalités de soutien offertes (41/123 modalités de soutien, 33%)⁵ où il y avait présence de pères manifestant des problématiques particulières (santé mentale, toxicomanie ou problématiques multiples). Considérant que ces problématiques pouvaient revenir à plusieurs reprises pour une même modalité de soutien, un total de 76 mentions est identifié. Les tableaux 14 et 15 permettent de

préciser la nature de ces problématiques. Parmi la clientèle identifiée comme ayant des problèmes de santé mentale, ceux-ci concernent avant tout des troubles anxieux (42%) et des troubles de l'humeur (38%). Précisons que ces renseignements reposent sur le jugement clinique des intervenants et non sur un diagnostic posé. Les autres troubles identifiés concernent un père ayant une déficience intellectuelle légère, quelques cas de déficit de l'attention et deux pères présentant des troubles de la personnalité.

⁵ : Pour les 82 modalités de soutien restantes (67%), les répondants identifient ne pas avoir ce type de clientèle ou ne peuvent évaluer cette caractéristique.

TABLEAU 15 : PERCEPTION DES RÉPONDANTS QUANT AUX PROBLÉMATIQUES PARTICULIÈRES DE LEUR CLIENTÈLE

Problématique	Nombre (n=76)	% 100
Santé mentale	33	43 %
Toxicomanie	31	41 %
Multiproblématique	12	16 %

TABLEAU 16 : PERCEPTION DES RÉPONDANTS AUX PROBLÈMES DE SANTÉ MENTALE DE LA CLIENTÈLE

Problème de santé mentale	Nombre (n=53)	% 100
Trouble de l'humeur (dépression)	20	38 %
Troubles anxieux (stress, anxiété)	22	42 %
Détresse générale	8	15%
Autres	3	5%

Les répondants ayant identifié la présence de problématiques particulières auprès de leur clientèle perçoivent plutôt favorablement cette réalité qui confirme les efforts mis à rejoindre les personnes plus

vulnérables. Ils déplorent toutefois le manque de services pour fournir l'expertise complémentaire pour répondre à ces besoins particuliers.

1.6 CARACTÉRISTIQUES DES PROFESSIONNELS QUI TRAVAILLENT AUPRÈS DES PÈRES

Une présence masculine marquée mais des personnes qui y croient avant tout.

Les professionnels des milieux communautaires et institutionnels dans le domaine de la santé et des services sociaux sont en grande majorité des femmes. Dans le cadre de la présente recension, 357 personnes ont été associées aux 123 modalités de soutien offertes aux pères⁷. Les pourcentages obtenus

quant à la répartition selon le sexe démontrent un pôle d'attraction important des actions menées auprès des pères pour les intervenants masculins. On note une proportion plus importante des hommes bénévoles comparativement aux femmes.

⁷: Il ne s'agit pas uniquement de postes à temps plein mais bien des ressources humaines allouées pour réaliser la modalité de soutien offerte. En considérant ces nombres, il est possible d'estimer une moyenne de 2,9 personnes pour chaque action réalisée. Soulignons que plusieurs organismes n'ont pu quantifier tous les bénévoles participants surtout lors des grands événements comme des journées de rassemblement pour des fêtes familiales.

TABLEAU 17 : CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES QUI TRAVAILLENT AUPRÈS DES PÈRES

Intervenants	Total n=357	% 100	Rémunéré	Bénévole
Hommes	200	56 %	140 (70%)	60 (30%)
Femmes	157	44 %	151 (96%)	6 (4%)

Malgré la forte proportion de ces professionnels-les qui détiennent une formation universitaire (41%), on ne peut que déplorer la quasi absence de cours disponibles dans les programmes de formation en sciences humaines qui abordent l'intervention auprès des hommes ou des pères. La seule étude ayant été réalisée porte sur les programmes de formation canadiens en sciences infirmières (de Montigny et al. 2009). Dans les programmes de psychoéducation et de psychologie de l'Université du Québec en Outaouais, aucun cours spécifique n'est offert quant aux spécificités masculines et aux approches d'intervention idoines. Souhaitons que les programmes de formation continue soient centrés sur ces contributions spécifiques de l'intervention. Nous ne pouvons cependant aller au-delà de ce souhait considérant que les données recueillies à cet égard ne permettaient d'apporter ces précisions.

TABLEAU 18 : FORMATION DES PERSONNES QUI TRAVAILLENT AUPRÈS DES PÈRES

Formation	Total (n=357)	% 100
Aucune formation spécifique	34	10 %
Formation continue	53	15 %
Formation collégiale	43	12 %
Formation universitaire	150	41%
Ne sait pas	77	22%

1.7 CARACTÉRISTIQUES DU FINANCEMENT DES MODALITÉS DE SOUTIEN OFFERTES

Malgré les efforts investis à colliger les données relatives au financement, 78% des répondants interrogés qui détenaient pourtant une expertise privilégiée quant à l'action réalisée ont mentionné ne pas être informés quant aux particularités du budget alloué. Nous ne pouvons ainsi qu'être prudent quant aux données partielles colligées.

La majorité des actions menées auprès des pères pour lesquelles des précisions sont

indiquées mentionnent que le budget annuel varie de 20 000\$ à 50 000\$ (50%). Ce qui apparaît un montant relativement modeste. Le tableau 17 indique de façon plus spécifique les sources de financement qui relèvent à la fois d'un financement public (56%) et de sources diversifiées (44%). Considérant que le financement représente un obstacle récurrent aux modalités de soutien offertes aux pères, il s'avère essentiel de pouvoir documenter de façon détaillée les spécificités associées.

TABLEAU 19 : SOURCES DE FINANCEMENT DES MODALITÉS DE SOUTIEN

Sources de financement connues	Total n=169	% 100	% 100
Financement public	7	4 %	56 %
a) Santé et services sociaux	35	21 %	
b) Ministère de la famille	23	13 %	
c) PACE (Fédéral, Santé Canada)	20	12 %	
d) Financement municipal	6	4 %	
e) Autres sources provinciales	3	2 %	
Centraide	30	18 %	44 %
Fondation	1	1 %	
Revenus autonomes	33	19 %	
Autres (projets ponctuels divers et autres sources)	11	6 %	

1.8 ÉVALUATION DES SERVICES

Poser un regard critique sur l'intervention, une démarche évaluative essentielle.

Une des critiques mentionnées lors des recensions antérieures étaient la quasi-absence des volets évaluatifs associés à l'implantation et aux effets d'un programme ou des activités dispensées (Arama, 1997; Bolte et al., 2002; Dulac, 1997). Les résultats obtenus dans cette recension semblent témoigner que des efforts ont été alloués à ces volets considérant qu'un regard critique a été posé sur 80% des actions menées auprès des pères. Toutefois, la prudence est de mise puisque la majorité de ces évaluations concernent la satisfaction de la clientèle (79%). Peu ont réalisé une évaluation initiale des besoins des pères, de manière à

mieux élaborer un projet qui reflète leurs réalités. Les taux de participation peu élevés des pères à certains programmes ont d'ailleurs souvent été interprétés à la lumière d'une moins bonne adéquation de ceux-ci en fonction des spécificités paternelles. Il faut souligner que les analyses de besoin doivent aller au-delà du regard posé par les intervenants et interroger les principales personnes concernées, soit les pères. Certaines activités ou projets ont documenté l'implantation et les effets de leurs interventions mais il apparaît essentiel que ces démarches évaluatives soient davantage intégrées au processus même d'intervention.

TABLEAU 20 : ÉVALUATION DES ACTIONS RÉALISÉES

Le service a-t-il fait l'objet d'une évaluation ?	Total (n=123)	%
Oui	99	80 %
Non	15	12 %
Ne sait pas	9	7 %

TABLEAU 21 : TYPES D'ÉVALUATION

Types d'évaluation	Total (n=111) ⁸	% 100
Analyse de besoins	7	6 %
Satisfaction	88	79 %
Implantation	4	4 %
Effets, impacts	11	10 %
Ne sait pas	1	1 %

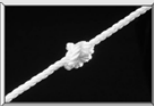
8 : Sur 99 modalités de soutien ayant fait l'objet d'un volet évaluatif, 111 identifications sont faites puisque certaines modalités ont fait l'objet de plus d'un type d'évaluation : analyse de besoin, évaluation de la satisfaction, d'implantation, d'effets ou d'impacts.

2. APPRÉCIATION GLOBALE DES MODALITÉS DE SOUTIEN

2.1 OBSTACLES RENCONTRÉS

Des obstacles qui perdurent et de nouveaux défis.

TABLEAU 22 : OBSTACLES RENCONTRÉS

Principaux obstacles identifiés		Total (n=171)	% 100
Recrutement, rejoindre les pères, participation et assiduité		60	35 %
Ressources humaines : surcharge de travail, expertise et formation en intervention auprès des pères, manque de ressources (présence d'intervenants masculins), isolement		39	23 %
Financement		36	21 %
Lourdeur des problématiques		17	10 %
Horaire		12	7 %
Non volontariat des pères (pression de la conjointe)		7	4 %

L'implantation d'initiatives et de projets auprès des pères se heurte à plusieurs obstacles que l'on identifie toujours, même après plus de vingt ans, ce qui n'est pas banal en soi. Ces difficultés concernent le recrutement (participation et assiduité) ainsi que le financement. Deux éléments que l'on dissocie mais qui sont étroitement associés. Ainsi, certains répondants précisent qu'il est beaucoup plus difficile de rejoindre les pères que les mères, même si ceux-ci ont mentionné leur intérêt à participer à des rencontres dont ils ont eux-mêmes choisi les thématiques. Cette difficulté est perçue comme entraînant des coûts plus élevés pour rejoindre les pères comparativement aux mères, coût que certains organismes peuvent plus difficilement assumer. Cela implique davantage de travail (téléphones de rappel de l'activité pour s'assurer un

minimum de présence), des horaires adaptés (souvent en soirée ou de fin de semaine) qui nécessite du personnel supplémentaire. Au-delà des coûts, ces horaires adaptés font en sorte que le personnel régulier et les pères ne se rencontrent pas et se connaissent peu. Les pères et les intervenants peuvent ainsi difficilement apprendre les uns des autres et discuter des besoins ou des ressources ensemble. Plusieurs s'interrogent sur « le pourquoi de tant d'efforts pour rejoindre ultimement moins de monde que les activités régulières offertes aux mères ». Ce questionnement est formulé par des organismes qui ont déjà tenté des actions auprès des pères et qui ont abandonné, tout comme il en est de certains organismes qui offrent actuellement des modalités de soutien.

À ces obstacles, s'ajoute celui des ressources humaines, tout particulièrement la pression exercée sur les intervenants masculins. Déjà peu nombreux et souvent impliqués dans d'autres projets ou services, ils doivent composer avec une relève restreinte et des horaires souvent atypiques de soir et de fins de semaine. Une conciliation travail-famille plutôt difficile à réaliser ! La rémunération offerte, souvent plus avantageuse dans les milieux institutionnels, crée un roulement de personnel important dans les milieux communautaires qui peinent à stabiliser leurs actions auprès des pères par la présence d'un intervenant masculin. Bien que l'on ne puisse que souhaiter une présence en plus grand nombre d'intervenants masculins, il ne faut pour autant y voir la seule solution possible pour rejoindre les pères. Doit-on essentiellement être un homme pour intervenir auprès des hommes ou des pères? Les positions présentées dans les écrits sont mitigées. Pour certains auteurs, il s'agit davantage de l'approche adoptée que du sexe de l'intervenant (Dubeau, Houle, Pontbriand et Gauthier, 2010; Dulac, 1997, 2001). Il s'avère ainsi essentiel que le personnel soit bien formé en regard des spécificités masculines et du rapport que les hommes établissent avec le contexte de la demande d'aide (Brooks, 1998).

Un élément nouveau qui ressort de cette recension concerne la lourdeur des problématiques auxquelles les intervenants sont confrontés (problèmes de santé mentale, toxicomanie et multi-problématiques) et les limites associées au mandat de leur organisme et à leur expertise qui nécessite une formation spécialisée. Il faut se souvenir que la majorité des services recensés proviennent d'organismes communautaires qui ne disposent pas nécessairement de ressources permettant de répondre à ces besoins particuliers. Les actions, aux dires des responsables interrogés, se limitent ainsi à une attention particulière accordée au participant ou à la référence. Le développement de partenariat est ainsi souhaité bien que les services ne soient pas toujours au rendez-vous ! Il s'agit ici d'un maillon plus faible

quant à la continuité des services offerts aux pères et aux familles. Il faut toutefois se souvenir que 33% des modalités de soutien identifient la présence de ces problématiques.

Un contenu particulièrement surprenant qui ressort de cette recension est mentionné par certains répondants quant au non-volontariat des pères qui se présentent aux activités suite à une pression exercée par leur conjointe. Il faut se souvenir, il n'y a pourtant pas si longtemps, que certains auteurs proposaient comme interprétation possible au faible taux de participation des pères, le fait que les mères cachaient l'information à leur conjoint concernant les programmes existants afin de conserver la place privilégiée qu'elles avaient auprès de leur enfant (Levine et al., 1993). Une réalité différente semble se dessiner en 2011. Les intervenants doivent ainsi adapter leurs pratiques à cette réalité tout en tentant de bénéficier de ce premier contact plutôt « forcé » qui favorise néanmoins une présence accrue des pères.

On ne peut passer sous silence que certaines résistances subsistent encore quant à la pertinence de promouvoir et de soutenir le rôle paternel. Parmi les nombreux contacts établis lors de la stratégie de repérage des modalités de soutien, certains répondants demeurent peu convaincus. « Je n'ai pas entendu vraiment la réponse à la réflexion suivante - Mais qu'est-ce que les pères peuvent apporter à l'organisme, aux intervenants, aux rencontres ou à la société en étant plus présents et plus impliqués ? » Ces propos incitent au maintien et à un renforcement du travail de promotion et de valorisation du rôle paternel auprès des milieux qui travaillent avec les familles, les pères et les hommes. Quelques actions menées en ce sens ont été retenues dans le cadre de cette recension mais on ne peut souhaiter qu'elles soient plus nombreuses au cours des prochaines années.



2.2 FACILITATEURS ET CONDITIONS DE RÉUSSITE

Des interventions qui misent sur les spécificités paternelles : flexibilité et action.

Les entrevues réalisées ont permis de faire ressortir différents facteurs identifiés comme étant des conditions gagnantes pour la mise en œuvre d'actions menées auprès des pères. Tout comme il en est des obstacles rencontrés, plusieurs des conditions de réussite

étaient mentionnées lors de recensions antérieures. Ces facilitateurs des actions réalisées auprès des pères peuvent être regroupées sous deux catégories principales : les caractéristiques des activités et celles relatives aux environnements sociaux élargis.

TABLEAU 23 : CONDITIONS GAGNANTES AUX ACTIONS MENEES AUPRES DES PERES

<ol style="list-style-type: none">1. Souplesse et flexibilité (thème, horaire)2. Gratuité des activités3. Activités père-enfant ou activités familiales<ul style="list-style-type: none">. A l'extérieur. Père en action (pêche sur la glace)4. Satisfaction5. Effets perçus suite à la participation<ul style="list-style-type: none">. Lien ou relation père-enfant. Sentiment de compétence ou de valorisation parentale. Couple (- pour les cours prénatals). Connaissances acquises. Réactions de l'enfant	
	<ul style="list-style-type: none">. Répond à un besoin. Soutien de l'organisme (direction). Sensibilisation de la région. Présence de tandem

Les caractéristiques des activités. On souligne, entre autres, l'importance d'une approche flexible et souple qui permet d'ajuster rapidement l'intervention en regard des thématiques abordées, des horaires ou du nombre de participants présent. Dans un tel contexte, les habiletés d'adaptation des

intervenants sont fortement sollicitées. Cette souplesse contraste souvent avec les approches plus structurées par programme qui sont généralement utilisées auprès d'une clientèle féminine ou dans les milieux institutionnels.

La gratuité des activités est soulignée comme une condition gagnante. À la lumière des résultats portant sur les conditions économiques des familles rejointes, il est possible effectivement que l'enjeu monétaire puisse faire une différence. Ainsi certaines modalités de soutien rejoignent uniquement des pères sans emploi. Parmi ceux ayant un emploi, la perception des répondants de rejoindre une clientèle ayant une situation précaire et un revenu familial faible vient renforcer l'importance des coûts associés aux diverses modalités de soutien.

En tout dernier lieu, miser sur l'action est au cœur d'une spécificité paternelle reconnue par plusieurs auteurs (LeCamus, 2000). Paquette (2004) parle d'ailleurs de la relation d'activation qui caractérise les liens établis entre l'enfant et son père. Plusieurs répondants soulignent d'ailleurs la plus grande popularité des activités sportives ou d'aventure où les pères (père-enfant) sont mis en mouvement. L'activité est vue comme un prétexte pour ouvrir sur des discussions touchant à leur réalité familiale ou à des problématiques spécifiques. Ces activités ont l'avantage de miser sur leurs compétences. Les pères préfèrent également des activités qui leur permettent de passer des moments plaisants avec leur famille ou leurs enfants. Il est possible que le temps alloué au travail limite déjà le temps disponible avec les enfants ou en famille. Ces activités permettent également de sortir de la maison pour vivre un moment plaisant.

Il est intéressant de noter que parmi les facteurs de réussite identifiés par les répondants, plusieurs contenus relèvent davantage du **regard critique posé** sur l'action réalisée. On peut s'étonner que ces contenus apparaissent dans les conditions gagnantes alors qu'ils s'inscrivent davantage dans les aspects évaluatifs d'un programme. Nous avons choisi de les intégrer dans cette section du rapport puisqu'ils témoignent de l'importance

accordée par les acteurs à ces éléments pour juger des conditions de réussite. À cet effet, les taux de satisfaction reportés par les participants semblent un indicateur pour eux de l'adéquation de ce qui a été réalisé. Il en va de même, de certains contenus qui portent sur les changements perçus suite à la participation. Certains répondants vont ainsi mentionner que le soutien offert est une condition gagnante puisqu'il a contribué à améliorer la relation père-enfant, que l'enfant s'oppose moins à l'autorité parentale, etc. Nous considérons ainsi que les volets évaluatifs intégrés dans un processus d'implantation de modalités de soutien peuvent être perçus comme des conditions gagnantes. Il s'agit ici d'appuis supplémentaires à intégrer de façon plus systématique.

En adoptant une perspective plus élargie, des facteurs organisationnels sont également soulignés dont le soutien reçu de la direction. Deux éléments doivent être retenus à cet égard. Premièrement, les priorités énoncées permettent l'identification d'orientations communes d'actions au sein de l'institution. Cela offre un poids supplémentaire à l'influence indéniable d'un porteur de flambeau qui croit en l'importance de valoriser l'engagement paternel, un atout qui demeure toutefois précaire dans un contexte important de roulement de personnel. Deuxièmement, cela contribue souvent à mettre en œuvre des conditions de soutien auprès des professionnels concernés afin de bénéficier de supervisions cliniques ou de formations continues. À un niveau plus macrosystémique, on ne peut que reconnaître l'influence exercée par nos décideurs politiques sur les priorités qui seront adoptées par les organismes et les institutions qui travaillent avec et auprès des familles. Les orientations et les principes de base de leur politique sont importants mais les indicateurs d'impacts identifiés dans les plans d'actions sont encore plus déterminants des actions posées !

2.3 PRIORITÉS

Miser avant tout sur l'adaptation de modalités de soutien déjà existantes.

Des situations d'urgence qui nécessitent rapidement de nouveaux services.

TABLEAU 24 : DES ACTIONS A PRIORISER SELON LES REpondANTS

Priorités identifiées	Total n=262	%100
Adaptation des modalités de soutien existantes aux réalités des pères, valoriser la paternité et soutenir les intervenants et les organismes dans les changements de pratique	54	21 %
Activité père-enfant + service de garde enfant	29	11 %
Soutien aux pères à moyen terme (pour le quotidien, des besoins spécifiques d'appoint, de l'accompagnement, des mesures d'emploi adaptées et des formations).	23	9 %
Service d'urgence pour pères	20	8 %
Échanges, rencontres, groupe de discussion	19	7 %
Financement	19	7 %
Services d'hébergement	16	6 %
Père séparé/divorcé + assistance juridique	16	6 %
Intervenant masculin	15	6 %
Rencontres et services prénataux adaptées aux pères et services postnataux et soutien jusqu'à 6 mois, pour le père et sa famille	12	5 %
Activités entre pères	12	5 %
Cours, rencontres et soutien pour les deux parents (communication en couple, co-parentalité)	7	3 %
Soutien aux pères monoparentaux	6	2 %
Autres - Soutien financier pour les pères et leurs familles en situation précaire (augmentation du revenu d'aide sociale, coupon de nourriture, soutien au logement, etc.) (4) - Service pour pères violents (3) - Conciliation travail-famille pour les pères (3) - Activités pour la famille (2) - Transport pour les pères en région pour accéder aux modalités de soutien existantes (1) - Soutien pour jeunes pères 15-20 ans(1)	14	5 %

Une première priorité identifiée par la majorité des répondants lors de l'analyse de contenu concerne avant tout l'adaptation des modalités de soutien existantes auprès des pères et non pas le développement de nouvelles ressources. Cette priorité doit être analysée à la lumière des répondants de cette étude qui proviennent en majorité des milieux communautaires. Le souci de vouloir adapter leur programmation actuelle en fonction de réalités nouvelles n'est ainsi guère surprenant. On souhaite avant tout, une meilleure diffusion de ces stratégies de manière à adapter dans certains organismes et établissements, les modalités déjà mises de l'avant. Une priorité qui porte ainsi sur une formation auprès des intervenants qui oeuvrent auprès des familles sur les réalités des pères et sur les stratégies permettant de mieux les rejoindre. On souhaite ainsi mieux connaître les activités qui visent la valorisation sociale de la paternité et les interventions qui les informent sur le développement de l'enfant et les stratégies d'éducation et d'organisation familiale pour faire face aux réalités quotidiennes.

Le second constat qui ressort clairement de l'analyse de contenu portant sur les priorités d'action identifiées concerne ici l'importance de développer des services permettant de répondre aux situations de détresse et d'urgence dans lesquelles se retrouvent certains pères. Tout en étant moins nombreuses proportionnellement à la situation des pères en général, il s'agit de réalités auxquelles sont confrontés de plus en plus d'intervenants qui se retrouvent démunis sur le plan de la référence puisque rares et peu connus sont ces services adaptés aux réalités masculines et paternelles. Tel que mentionné précédemment, les hommes dans leur rapport à l'aide attendent bien souvent que la situation soit sévère sinon critique, nécessitant conséquemment une réponse rapide à leur besoin. Parmi les changements sociaux qui entraînent une présence plus soutenue des

pères auprès de leurs enfants, il faut considérer le taux élevé de rupture conjugale et les modalités de garde qui en découlent. En regard des structures familiales, les données du dernier recensement canadien (2006) indiquaient une augmentation des familles monoparentales où le père est chef de famille. Malheureusement, il s'agit bien souvent de familles où les contextes de vulnérabilité qui fragilisent le rôle parental sont importants, associés à des problématiques particulières pour les mères (toxicomanie, problème de santé mentale, etc.). Les besoins du père et des enfants sont grands. L'augmentation des services d'hébergement pour les pères et leurs enfants est ainsi mentionnée à de nombreuses reprises.

En accord avec les recommandations énoncées dans le rapport « Les hommes s'ouvrir à leurs réalités et répondre à leurs besoins » (Rondeau, 2004), plusieurs répondants mentionnent les efforts supplémentaires à investir pour les pères qui vivent une séparation conjugale ou un divorce. Les écrits recensés sur ce sujet témoignent de l'impact plus sévère observé chez les hommes. Parmi les facteurs qui contribuent à cet impact différentiel figurent ceux de : l'effritement du réseau social dont la conjointe est reconnue comme étant leur principale source de soutien; le choc de la nouvelle puisque plus fréquemment les femmes initient cette prise de décision, les enjeux liés aux modalités de garde des enfants (diminution des contacts, coûts économiques liés aux pensions) et la moindre utilisation des ressources d'aide plus formelles. Lorsque les pères se décident finalement à aller chercher de l'aide, ceux-ci étant de plus en plus nombreux aux dires des répondants interrogés, il est déplorable de ne pouvoir les orienter vers des services spécialisés qui pourraient offrir un soutien visant à désamorcer le processus de crise et un accompagnement concret dans les diverses étapes du processus juridique.

Les pères étant plus engagés de façon précoce auprès de leur enfant, on ne peut s'étonner de leur réaction à vouloir maintenir ces liens précieux avec l'enfant suite à une rupture du couple. Les modalités de garde des enfants deviennent ainsi un enjeu clé sur lequel ils se mettent en action, principalement dans les situations où les conflits sont présents entre les ex-conjoints. Cet engrenage juridique se traduit malheureusement par des conséquences négatives pour l'ensemble des membres de la famille.

Au-delà du contexte d'urgence, plusieurs pères se retrouvent en situation de détresse et leur soutien nécessite un investissement plus important à moyen et long terme (quelques mois à plus d'une année). Le suivi concerne des besoins aussi diversifiés que le soin des enfants, la préparation de la nourriture, assurer un logement décent et un minimum alimentaire à la famille, apprendre à faire un budget, faire un suivi pour l'intégration à un travail s'il y a lieu, un accompagnement pour la recherche de services de garde des enfants et les aspects légaux d'une séparation. Peu de milieux offrent actuellement cette intensité de soutien. Une avenue possible réside également dans l'établissement de partenariats contribuant à optimiser les ressources déjà existantes de manière à mieux répondre à ces besoins nombreux et diversifiés des pères et de la famille. Cette avenue est encouragée et teinte plusieurs projets mis de l'avant dans le domaine de la Santé et des Services sociaux (Services intégrés en périnatalité et petite enfance – SIPPE, chantier en négligence, etc.). Cette pratique implique toutefois des coûts importants en temps, une durée bien rare de nos jours. Ce temps est jugé essentiel afin que les différentes instances et personnes concernées puissent développer des consensus sur une vision commune du problème mais également de la solution considérée, tout en favorisant des échanges sur les réalités propres à chacun des milieux et des domaines disciplinaires.

Le temps, c'est aussi du financement ! Plusieurs répondants insistent sur la nécessité d'un financement adéquat pour le maintien, le développement ou l'adaptation des pratiques visant à soutenir et à valoriser l'engagement paternel. Dans un contexte d'innovations sociales, un travail important mais souvent moins visible est fait dans les premières années de manière à créer une culture favorable au changement. Progressivement, des actions sont mises en place et adaptées afin de mieux répondre aux besoins. Un financement non-récurrent met en péril ce processus qui s'échelonne souvent sur plusieurs années. Les efforts sont alors partagés entre la recherche de financement et l'intervention et certains projets pourtant prometteurs seront abandonnés. Dans le domaine de l'évaluation de programmes, il est démontré pour des interventions complexes, de type communautaire ou réalisées en partenariat, qu'une période de plusieurs années d'implantation est nécessaire pour qu'un arrimage et une consolidation des différentes actions puissent contribuer à des changements tangibles auprès de la clientèle cible. Tout en recommandant l'obtention de financement récurrent en fonction d'actions spécifiques, il s'avère nécessaire d'y intégrer des volets évaluatifs qui couvrent l'ensemble des étapes de développement du projet (analyse de besoin, implantation et effets) de manière à porter un regard critique sur les actions posées.

Le financement ne doit pas uniquement couvrir le développement de nouveaux programmes ou de services mais il doit viser aussi les adaptations requises pour des programmes déjà existants. À titre d'exemple, la mise à jour de documents promotionnels permettant de mieux rejoindre les pères nécessite souvent un travail plus important que le simple ajout du mot père. On dispose actuellement de matériels, de programmes et de projets pour les pères, « ne pas réinventer la roue » est une façon de réduire les coûts mais il faut à tout le moins connaître et rendre accessibles ces outils.

Le souhait de mieux répondre aux pères en situation d'urgence et d'adapter les modalités de soutien actuellement offertes auprès des pères entraînent dans leur sillon des impacts sur le financement mais également sur les ressources humaines nécessaires dont la présence en plus grand nombre d'intervenants masculins. Tel que discuté précédemment, on ne peut que souhaiter que des efforts soient investis afin de valoriser ces professions auprès de la clientèle étudiante masculine. Une responsabilité doit aussi être assumée par les collègues et les universités dans le cadre des programmes de formations en sciences humaines afin de bien préparer les futurs professionnels aux réalités des familles d'aujourd'hui dont les approches d'intervention qui prennent en compte les spécificités masculines et paternelles.

En tout dernier lieu, les répondants mentionnent la pertinence de maintenir les activités père-enfant qui misent sur l'action et sur l'opportunité de vivre des moments plaisants entre eux. Une façon de bâtir sur les compétences et sur des moments de plaisir qui font parfois défaut dans les interactions au quotidien. La préférence des pères aux activités familiales ou avec leurs enfants en comparaison à des rencontres de pères tient fort possiblement au désir d'optimiser le peu de temps dont ils disposent. La présence d'un service de halte garderie est ainsi une avenue intéressante qui tient compte également de la réalité croissante des pères séparés et des modalités de garde.

SUR QUELS CHEMINS NOUS MÈNENT CES RÉSULTATS ?

Notre souhait premier lorsque nous avons entrepris ce beau projet était que les données colligées puissent être utiles concrètement pour tous les milieux soucieux de valoriser et de soutenir l'engagement paternel. Le Regroupement pour la valorisation de la paternité, de par son mandat, est au cœur de ce mouvement amorcé pour et par les pères. À titre de témoin privilégié de cette pépinière de projets, nous ne pouvions que participer à une diffusion élargie de ces façons de faire multiples pour travailler avec les pères. Dans un premier temps, une mise à jour de la recension des modalités de soutien offertes sur l'ensemble du territoire était nécessaire. Une façon de ne pas oublier de beaux trésors en cours de route ! Une partie des renseignements recueillis a permis de produire un Répertoire des modalités de soutien offertes aux pères que l'on vous encourage à faire voyager autour de vous et à consulter le plus souvent possible afin de

maintenir toujours présente votre préoccupation paternelle.

Cette recension visait également à documenter de façon plus approfondie, les différentes caractéristiques des modalités de soutien offertes de manière à avoir un portrait actuel mais également à pouvoir porter un regard sur son évolution au fil des années. À la lumière des résultats obtenus, certaines pistes sont proposées quant à l'intervention et aux recensions ultérieures que l'on ne peut que souhaiter. Le changement de pratiques de soutien pour les pères ne se fait pas en vase clos. Il s'inscrit dans un contexte politique donné qui peut faire toute la différence. Nous terminerons ainsi cette partie du rapport par quelques propositions pour ces acteurs dont le rôle est charnière pour soutenir les milieux et les professionnels qui soutiennent à leur tour de nombreux pères pour ultimement mieux desservir les familles québécoises. Un réseau de liens tissé serré !

QUELQUES PISTES POUR L'ACTION...

- Les résultats démontrent des écarts importants entre les différents milieux quant à la préoccupation paternelle. Certains questionnent encore les bienfaits de l'engagement paternel, d'autres amorcent leur première initiative en étant confrontés aux obstacles reconnus en ce domaine et finalement pour certains milieux et même région, une culture paternelle est créée ouvrant la voie à de nouvelles avenues d'actions. Considérant ces écarts, il apparaît essentiel que des efforts soient investis vers une **sensibilisation** sur l'importance des pères et sur les façons de mieux les soutenir. Plus spécifiquement, les milieux institutionnels, principalement dans le domaine de la santé, devraient être rejoints par cette campagne de sensibilisation. Il s'agit d'acteurs importants qui interviennent tôt et à des moments charnières dans la vie des mères et des pères.
- Au-delà d'une sensibilisation, il s'avère nécessaire d'investir vers une **formation** des intervenants qui travaillent auprès des pères et de la famille de manière à mieux connaître les besoins et les réalités masculines pour ultimement adapter leur action en respect à ces spécificités. La formation académique actuelle prépare peu les professionnels à composer avec ces nouvelles réalités familiales. De plus, la présence d'intervenants masculins, que l'on souhaite plus nombreuse au cours des années à venir, implique un travail de collaboration entre les hommes et les femmes. Une collaboration possible s'il y

a connaissance et surtout reconnaissance des réalités propres à chacun. La formation est une avenue privilégiée, tout comme il en est d'une meilleure accessibilité à la documentation déjà existante et riche quant à des outils concrets ou des projets pour mieux soutenir les pères.

- Des **services** d'urgence pour désamorcer les situations de crise doivent être mis en place pour rejoindre l'ensemble des pères québécois, surtout ceux dans les régions où peu de ressources leur sont offertes. Il s'agit avant tout de créer une porte d'entrée centrale où les pères s'identifient pour ultérieurement établir la référence vers des ressources disponibles dans leur région. Une réponse au moment où ils font un premier pas est essentielle !
- Un **financement** qui laisse une marge de manœuvre pour créer une culture de la promotion et du soutien de l'engagement paternel. Le changement s'inscrit dans une perspective temporelle à moyen et à long terme qui nécessite à court terme des adaptations progressives. Le financement doit respecter cette séquence. Il incite toutefois à une planification rigoureuse et à un regard critique porté sur les actions posées durant cette période.

QUELQUES PISTES POUR DES RECENSIONS ULTÉRIEURES

Tout portrait possède un caractère éphémère et unique en fonction du contexte et du moment où cette image a été prise. Il en va de même pour la présente recension où déjà de nouveaux ajouts et des retraits de modalités de soutien pourraient être faits. Afin de garder une trace de cette évolution

progressive du chemin parcouru avec les pères québécois, de nouvelles recensions devraient être réalisées au cours des prochaines années. L'expertise acquise permet d'identifier certaines pistes pertinentes pour ces recensions ultérieures.

- L'importance d'utiliser des stratégies de repérage diversifiées où des efforts sont alloués à rejoindre l'ensemble des organismes et des établissements qui travaillent auprès des hommes et des familles, tout en se centrant sur la spécificité des modalités de soutien offertes aux pères. Dans le cadre de cette recension, il a été tout aussi instructif de connaître les motivations des milieux qui réalisaient des actions auprès des pères que celles des milieux qui ne le faisaient pas.
- Le financement demeure une caractéristique difficile à décrire mais qui pourtant se retrouve dans les obstacles récurrents identifiés. Il serait intéressant ultérieurement de documenter de façon plus approfondie ces coûts.
- En conformité à l'ensemble des recensions réalisées, il s'avère pertinent de décrire d'une part les diverses caractéristiques qui affectent la mise en œuvre et d'autre part l'appréciation plus générale des modalités de soutien offertes en regard des obstacles rencontrés, des conditions gagnantes et des priorités d'action identifiées.

- Pour une première fois, les aspects évaluatifs des modalités de soutien ont été documentés. Il s'agit de renseignements pertinents que l'on se doit de colliger de manière à appuyer ces innovations sociales sur des données probantes. Un aspect particulièrement saillant en regard des financements potentiels. Parmi les aspects évaluatifs abordés, on retient de la présente recension l'importance d'une analyse de besoins qui prend en compte les réalités vécues par les principales personnes concernées soit les pères. Plus fréquemment, ces analyses reposent sur les perceptions des intervenants. Il faut souhaiter qu'avec une implantation plus intensive des diverses modalités de soutien, il soit possible de porter un regard sur l'efficacité ou les impacts de celles-ci.

QUELQUES PROPOSITIONS POUR NOS INSTANCES POLITIQUES ...

- Que le programme national de Santé publique intègre à compter de 2012 une orientation semblable à celle présente au cours de la période 1997-2002 : « *Que les programmes dans les domaines de la périnatalité et de la petite enfance incluent systématiquement un volet sur la valorisation de l'engagement du rôle des pères et sur l'engagement de ceux-ci* » ;
- Que l'orientation prévue dans la Politique de périnatalité 2008-2018 à l'effet d'« *Adapter les pratiques, les interventions et les services offerts dans le réseau de la santé et de services sociaux de façon à accueillir et à favoriser l'engagement des pères envers leur jeune enfant* » soit priorisée et que le plan d'action à venir reflète cette priorité ;
- Que le Ministère de la Famille et des Aînés reconduise pour plusieurs années son financement du projet de soutien à l'adaptation des pratiques des organismes communautaires Famille afin d'intégrer les réalités paternelles ;
- Que le prochain plan d'action gouvernemental pour l'Égalité entre les femmes et les hommes intègre des mesures pour soutenir et valoriser l'engagement paternel conformément à la politique gouvernementale « *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait qui énonce « qu'il est important de (...) promouvoir l'engagement paternel ainsi que de soutenir les femmes et les hommes dans l'exercice de leurs obligations parentales » et « ...qu'il faut donner des représentations positives de l'investissement paternel dans la sphère familiale* » ;
- Que le Ministère de la Santé et des services sociaux reçoive les recommandations du rapport de recherche du FQRSC-Actions concertées dont il est partenaire portant sur « *Les effets des services préventifs pour les pères en difficultés et leurs enfants* » pour la mise en œuvre des mesures de soutien pour les pères vivant des situations de crise;
- Que le Gouvernement du Québec finance ou réalise une étude sur la place des pères dans les politiques sociales.

CONCLUSION

Il est difficile de conclure un tel rapport puisque déjà notre regard se porte sur le futur. L'état actuel des modalités de soutien offertes aux pères, l'évolution notée en regard des recensions antérieures sont autant de données qui nous amènent à réfléchir sur de nouvelles façons d'analyser ou de rechercher des éléments de réponse aux questionnements suscités par les résultats obtenus par cette étude. À ce titre, trois questionnements principaux retiennent notre attention. Premièrement, comment explique-t-on l'écart observé entre les milieux institutionnels et communautaires quant à la valorisation et au soutien de l'engagement paternel? Mieux comprendre, c'est ainsi se donner une prise sur des actions concrètes à poser. Deuxièmement, pourquoi rejoindre des pères ou des familles qui vivent en contexte de vulnérabilité si les services ne sont pas au rendez-vous? Une tendance se dessine quant aux stratégies permettant de rejoindre les pères qui vivent dans des contextes de vulnérabilité ou qui présentent des problématiques particulières. Des efforts louables mais qui se doivent d'être soutenus par des partenariats établis auprès de ressources qui détiennent les expertises requises. Troisièmement, pourquoi investir auprès de clientèles qu'il est difficile de rejoindre et qui ne sont pas comptabilisées ultimement dans les indicateurs d'impacts des plans d'action? Bien que l'on reconnaisse et encourage les orientations et les principes énoncés à la base des principales politiques familiales, force est de constater que peu d'indicateurs concrets concernent les pères. Sans de tels indicateurs, on ne peut espérer des avancées tangibles pour les pères.

De façon rétrospective, il est possible de mieux apprécier les forces de l'étude réalisée. Il faut souligner les efforts importants investis à tenter de rejoindre sur l'ensemble du

territoire québécois les différentes modalités de soutien offertes aux pères de manière à obtenir un inventaire le plus exhaustif que possible. Plusieurs éléments ont contribué à un taux de participation élevé (n=613). On retrouve, entre autres, les stratégies de repérage diversifiées qui ont permis de sortir des réseaux traditionnels et connus pour découvrir d'autres filières pertinentes. La disponibilité de la coordonnatrice du projet a grandement facilité les contacts à la convenance des répondants. L'entrevue téléphonique a été une modalité appréciée des répondants qui n'avaient pas à colliger par écrit les renseignements demandés. Les contenus abordés lors de cette entrevue étaient similaires à ceux des recensions antérieures documentant les différentes caractéristiques de mise en œuvre d'un projet tout en recueillant une appréciation globale des difficultés rencontrées et des conditions gagnantes. Cette similitude rend la comparaison des résultats obtenus entre les différentes recensions plus aisée et permet d'aller au-delà du volet descriptif pour tracer un portrait de l'évolution au fil des années. Pour cette recension, des contenus nouveaux ont été intégrés de manière à décrire de façon plus détaillée les caractéristiques des pères rejoints dont celles relatives à la santé mentale. L'ajout de questions relatives aux aspects évaluatifs des modalités de soutien et aux priorités d'action perçues par les répondants s'est avéré très pertinent. Une dernière force de cette recension est d'avoir rejoint, par les nombreux contacts établis, des organismes qui ne dispensaient pas des modalités de soutien pour les pères. Leur témoignage était révélateur de certains obstacles ou résistances à considérer pour une implantation élargie d'initiatives visant à soutenir l'engagement des pères auprès de leurs enfants.

Il est important également d'identifier les limites d'une étude afin de bien circonscrire les résultats obtenus. Ainsi, malgré les efforts investis on ne peut prétendre à un inventaire exhaustif des modalités de soutien offertes aux pères sur l'ensemble du territoire québécois. Nous sommes assez confiants que la diffusion de notre demande a rejoint l'ensemble des milieux et des régions du Québec. Par contre, tous les milieux concernés n'ont pas nécessairement pris contact avec nous. L'échantillon obtenu demeure ainsi modeste soit 78 organismes pour un total de 123 modalités de soutien recensées. Le lecteur doit aussi être prudent de ne pas inférer de ces résultats qu'il s'agit des seuls endroits où les pères sont présents et reçoivent un soutien. Plusieurs personnes rejointes (non retenues pour cette recension) qui adoptaient une approche inclusive de la famille notaient d'ailleurs une présence accrue des pères parmi leurs participants. En tout dernier lieu, malgré les questions prévues pour documenter le financement et les caractéristiques des pères rejoints, les données obtenues demeurent parcellaires.

Malgré les avancées encourageantes observées dans cette recension, une longue route reste encore à parcourir. La valorisation du rôle paternel n'a pas encore imprégné certains milieux, ceux touchés hésitent parfois à franchir les obstacles rencontrés et pourtant, il existe des pionniers qui maintiennent le cap afin d'intégrer cet acteur important au sein de la composante parentale. Pour y parvenir, nous croyons plus fertile d'adopter une perspective positive de la paternité, une vision familiale qui unit dans ses similitudes et ces différences les divers membres de la famille. Ce n'est que dans cette reconnaissance des différences que l'on pourra venir à la rencontre des pères.

Lors de cette recension, nous avons eu la chance de partager avec de nombreuses personnes au sujet de leur expérience « d'aller à la rencontre des pères ». Malgré les défis rencontrés, des petits trésors d'ingéniosité nous ont été révélés. Notre souci est maintenant de faire connaître la richesse des renseignements colligés et les chemins qui sont tracés et ceux qui restent encore à défricher.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Allen, S., Devault, A., Forget, G., Bader, E. et Jarvis (2005). Les services destinés aux pères, une description et un regard sur l'évolution des pratiques canadiennes. *Enfances, familles, générations*, [en ligne] : [http : //www.uqtr.ca/efg](http://www.uqtr.ca/efg).
- Arama, D. et Bouchard, C. (1996). Recension des projets d'intervention ayant trait à la paternité dans la grande région de Montréal, *Cahiers du GRAVE-ARDEC*, 3(1), Montréal.
- Arama, D. (1997). *Promotion du rôle des pères : Inventaire des ressources et projets d'intervention spécifiques à la paternité au Québec*. Rapport de recherche, Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Bolte, C., Devault, A., St-Denis, M. et Gaudet, J. (2002). *Sur le terrain des pères. Projets de soutien et de valorisation de la paternité*. Montréal, UQAM, GRAVE-ARDEC.
- Brooks, G.R. (1998). *A new psychotherapy for traditional men*. San Francisco, CA, Jossey-Bass.
- de Montigny, F., Devault, A., Lacharité, C., Quéniart, A., Dubeau, D., Miron, J.-M., Fleurant, A., Gervais, C. et Dragon, J.-F. (2009). L'enseignement des enjeux de la paternité dans les universités canadiennes. *Reflets*, 15, 102-119.
- Deslauriers, J.-M., Gaudet, J. et Bizot, D. (2009). Le rôle du père, de la Nouvelle-France au Québec de demain. Dans D. Dubeau, A. Devault et G. Forget (Eds.), *La paternité au XXIème siècle* (p. 15-38), Québec, Presses de l'Université Laval.
- Dubeau, D., Clément, M.-E. et Chamberland, C. (2005). Le père, une roue du carrosse familial à ne pas oublier ! État des recherches québécoises et canadiennes sur la paternité. *Enfances, familles, générations*, [en ligne] : [http : //www.uqtr.ca/efg](http://www.uqtr.ca/efg).
- Dubeau, D., Devault, A. et Forget, G. (Eds.) (2009). *La paternité au XXIème siècle*. Québec, Presses de l'Université Laval.
- Dubeau, D., Houle, D., Pontbriand, M. et Gauthier, J.-F. (2010). *Théraktion – Défi Hors piste, une approche novatrice pour rejoindre les hommes*. Rapport déposé au ministère de la Santé et des services sociaux, Québec.
- Dulac, G. (1997). *Promotion du rôle des pères : Revue de la littérature et analyses d'impacts prévisibles*. Montréal, Université McGill, Centre d'études sur la famille.
- Dulac, G. (1998). L'intervention auprès des pères : des défis pour les intervenants, des gains pour les hommes. *Prisme*, 8(2), 190-206.
- Dulac, G. (2001). Les stéréotypes sociaux sur les rôles et l'implication des pères dans les services à la famille, *Défi jeunesse*, 7(2), 26-32.
- Forget, G., Devault, A. et Bizot, D. (2009). Des pratiques exemplaires pour soutenir l'engagement paternel. Dans D. Dubeau, A. Devault et G. Forget (Eds.), *La paternité au XXIème siècle* (p. 221-236), Québec, Presses de l'Université Laval.

- Groupe des responsables de l'analyse et de l'évaluation de programmes (1992) [en ligne] www.graep.org
- Le Bourdais C. et Lapierre-Adamcyk, E. (2008). Portrait des familles québécoises à l'horizon 2020. Esquisse des grandes tendances démographiques. Dans G. Pronovost, C. Dumont, I. Bitaudeau et E. Coutu (Eds.), *La famille à l'horizon 2020* (p. 71-99), Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Le Camus, J. (2000). *Le vrai rôle du père*. Paris, Odile Jacob.
- Lacharité, C. et Gagnier, J.-P. (Eds) (2009). *Comprendre les familles pour mieux intervenir. Repères conceptuels et stratégies d'action*. Montréal, Gaëtan Morin.
- Lamb, M. E. (4th Ed.) (2004). *The role of the father in child development*, Hoboken (NJ), John Wiley & Sons.
- Lamontagne, R. et Mercier, G. (2003) Sondage auprès des organismes québécois concernés par les réalités masculines.
- Levine, J.A., Murphy, D.T. et Wilson, S. (1993). *Getting men involved, strategies for early childhood programs*, New York, Early Childhood Division.
- Paquette, D. (2004). La relation père-enfant et l'ouverture au monde. *Enfance*, 2, 205-225.
- Pineault et Daveluy (1995). *Planification de la santé. Concepts, méthodes et stratégies*. Montréal, Éditions Nouvelles
- Pleck, J.H. et Masciadrelli, B.P. (2004). Paternal involvement : level, sources and consequences. Dans M.E. Lamb (4th Ed.), *The role of the father in child development* (p.222-271), Hoboken (NJ), John Wiley & Sons.
- Rondeau, G. (dir.) (2004). *Les hommes : s'ouvrir à leurs réalités et répondre à leurs besoins*. Comité de travail en matière de prévention et d'aide aux hommes, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.
- Saint-Jacques, M.-C. et Drapeau, S. (2008). Dans quel type de familles grandiront les enfants québécois en 2020 ? Un examen de la diversité familiale et des défis qui y sont associés. Dans G. Pronovost, C. Dumont, I. Bitaudeau et E. Coutu (Eds.), *La famille à l'horizon 2020* (p. 101-143), Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Santé Canada (2004). *Papa : le plus beau métier du monde. Trousse d'outils*. Ottawa, gouvernement du Canada.
- Statistique Canada (2006). Résultat du recensement de la population 2006 [en ligne] www.recensement-2006.insee.fr
- Turcotte, G. et Gaudet, J. (2009). Conditions favorables et obstacles à l'engagement paternel : un bilan des connaissances. Dans D. Dubeau, A. Devault et G. Forget (Eds.), *La paternité au XXI^{ème} siècle* (p. 39-70), Québec, Presses de l'Université Laval.
- Zaouche-Gaudron, C. (2001). *La problématique paternelle*, Ramonville-Saint-Agnes, Erès.

ÊTRE PRÉSENT SUR LA ROUTE DES PÈRES ENGAGÉS

Liste des réseaux, regroupements et associations rejoints

REMERCIEMENTS CHALEUREUX À SES INDIVIDUS :		Regroupement, associations, organismes rejoints	Réseau	Région
présentés par ordre alphabétique de nom de famille				
Dominique	ARAMA	Consultant Nord-du-Québec et CA du RVP		<i>Nord-du-Québec</i>
Claude	BOISSY	Chez-Nous Entre hommes		<i>Centre-du-Québec</i>
André	BOUDREAU	C-TA-C : Contre toute agression conjugale		<i>Bas Saint-Laurent</i>
Catherine	CHOUINARD	ASPQ : Agence de la Santé publique du Québec		<i>Montréal</i>
Michel	CÔTÉ	Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay-Lac St-Jean et Comité régional sur la santé et le bien être des hommes de	SSS : Santé et services sociaux	<i>Saguenay-Lac-Saint-Jean</i>
Louisane	CÔTÉ	FQOCF : Fédération québécoise des Organismes Communautaires Famille	Communautaire famille	<i>Montréal</i>
Éric	COUTO	Consultant et CA du RVP		<i>Montréal</i>
Francine	DE MONTIGNY	Université du Québec en Outaouais et FRSQ : Fond de recherche en santé du Québec et la Chaire de recherche du Canada.		<i>Outaouais</i>
France	DELAGRAVE	ASSS Chaudière-Appalaches	SSS : Santé et services sociaux	<i>Chaudière-Appalaches</i>
Bernard	DESCHÊNES	ASSS de la Capitale nationale (Agence de la Santé et des services sociaux)	SSS : Santé et services sociaux	<i>Capitale Nationale</i>
Jean-Paul	DESILETS	Maison de la Famille de St-Michel et Group Orpères et CA du RVP	Communautaire famille	<i>Montréal</i>
Josée	DESJARDINS	Donne-toi une chance DTUC	Communautaire	<i>Outaouais</i>
Luc	FERLAND	Comité régional pour la promotion de la paternité dans Lanaudière		<i>Lanaudière</i>
Christine	FORTIN	Maison de la Famille Hochelaga-Maison Oxygène et CA du RVP	Communautaire famille	<i>Montréal</i>
Nancy	FORTIN	Réseau québécois des accompagnantes à la naissance	Périnatalité	<i>Montréal</i>
Carol	GÉLINAS	ROCFM : Regroupement des Organismes Communautaires famille de Montréal	Communautaire famille	<i>Montréal</i>
Nancy	HARVEY	ROCFM : Regroupement des Organismes Communautaires famille de Montréal	Communautaire famille	<i>Montréal</i>
Gilles	LAPORTE	ASSS du Bas-Saint-Laurent - Direction de la Santé publique	SSS : Santé et services sociaux	<i>Bas Saint-Laurent</i>

ÊTRE PRÉSENT SUR LA ROUTE DES PÈRES ENGAGÉS
Liste des réseaux, regroupements et associations rejoints

REMERCIEMENTS CHALEUREUX À SES INDIVIDUS :		Regroupement, associations, organismes rejoints	Réseau	Région
présentés par ordre alphabétique de nom de famille				
Jean	MALBOS	L'Hirondelle et CA du RVP	Soutien aux Immigrants	Montréal
Raphaëlle	PETITJEAN	Fédération Québécoise Nourri-Source	Périnatalité	Montréal
Judith	POIRIER	FQOCF : Fédération québécoise des Organismes Communautaires Famille	Communautaire famille	Montréal
Manuel	PRATS	Maison de la Famille Hochelaga-Maison Oxygène et CA du RVP	Communautaire famille	Montréal
Lucie	ROCH	RAME : Réseau d'appui aux familles Monoparentales et Recomposées de l'Estrie		Estrie
Yvon	ROUSSEAU	CSSS Vieille Capitale - CLSC Vieille Capitale	SSS : Santé et services sociaux	Capitale Nationale
Pierre	SYLVESTRE	RAME : Réseau d'appui aux familles Monoparentales et Recomposées de l'Estrie		Estrie
Francine	TELLIER	ARCEPEL : Action régional CPE Lanaudière	CPE	Lanaudière
		AITQ : Association des intervenants en toxicomanie du Québec	Alcoolisme et Toxicomanie	Tout le Québec
		APGM : Association des pères gais de Montréal	Communauté Gais	Montréal
		AQPS : Association québécoise de la prévention du suicide	Suicide	Tout le Québec
		ASRSQ : Association des services de réhabilitation du Québec	Prisonnier et ex-prisonnier	Tout le Québec
	18 de contactés	ASSS : Agence de santé et services sociaux	SSS : Santé et services sociaux	Tout le Québec
		CCGLM : Centre communautaire des gais et lesbiennes de Montréal	Communauté Gais	Montréal
	20 de contactés	Centre hospitalier	SSS : Santé et services sociaux	Tout le Québec
	4 de contactés	Centres Jeunesses	SSS : Santé et services sociaux	Tout le Québec
	89 de contactés	CLSC	SSS : Santé et services sociaux	Tout le Québec
		CRP : Réseau des Centres de Ressources périnatales du Québec	Périnatalité	
	100 de contactés	CSSS : Centre de santé et services sociaux	SSS : Santé et services sociaux	Tout le Québec

ÊTRE PRÉSENT SUR LA ROUTE DES PÈRES ENGAGÉS
Liste des réseaux, regroupements et associations rejoints

REMERCIEMENTS CHALEUREUX À SES INDIVIDUS :		Regroupement, associations, organismes rejoints	Réseau	Région
présentés par ordre alphabétique de nom de famille				
		FAFMRQ : Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec	Communautaire famille	<i>Tout le Québec</i>
		RAPSIM : Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal	Itinérance	<i>Montréal</i>
		RCCQ : Regroupement des cuisines collectives du Québec	Cuisine collective	<i>Tout le Québec</i>
		Regroupement des associations de parents PANDA Québec (trouble de déficit de l'attention et hyperactivité (TDA/H))	Enfant avec trouble du déficit	<i>Tout le Québec</i>
		RSIQ : Réseau solidarité itinérance du Québec	Itinérance	<i>Tout le Québec</i>
		Suicide Action Montréal	Suicide	<i>Montréal</i>
		ToxiQuébec.com	Alcoolisme et Toxicomanie	<i>Tout le Québec</i>

TABLEAU I

IDENTIFICATION DU SERVICE

DATE : _____

1 NO DE RÉFÉRENCE : _____

2 No de la Région de l'organisme _____

3 Nom de la Région _____

4 Nom de l'organisme _____

5 Nom du service _____

6 Description du service. *En quoi consiste ce service ?*

7 Note : _____

8 Ce service est SPÉCIFIQUE aux pères...
 OU

9 Ce service comprend une APPROCHE INCLUSIVE des pères
 Détails de la Qu.08 seulement :
 Nombre de pères différents rejoints par année 10 _____

11 Service offert par un intervenant masculin

12 Service offert par une intervenante (Femme)

13 Service offert par un homme OU/ET un femme

Ce service s'adresse :

14 Aux pères seulement

15 Aux pères **et à leur(s) enfant(s)**

16 Aux pères et à leur conjointe

17 Aux pères, à leur conjointe **et à leur(s) enfant(s)**

Pour les services offerts avec enfants, les enfants ont...

18 Tout âge

19 Tout âge

20 0-2 ans

21 3-5 ans

22 6-12 ans

23 13-7 ans

24 Autre 25 Spécifiez : _____

26 Besoins particuliers 27 Spécifiez : _____

Dans ce service que vous offrez aux pères, est-ce que vous définissez le père comme étant :

26 Le père biologique seulement

27 La figure paternelle (incluant beau père)

28 L'un et l'autre sans distinction

29 Autre 30 Spécifiez : _____

RÉPONDANT AU QUESTIONNAIRE

31 _____ 32 _____
 Nom, prénom Titre

33 Tél.1 : _____ 34 poste _____

35 Courriel _____

36 Note : _____

ORGANISME OFFRANT LE SERVICE

37 _____
 Nom de l'organisme au long

38 _____
 Acronyme

39 _____
 S'il y a lieu, division ou service (ex. CSSS, Site xxx, etc.)

40 _____
 Adresse

41 _____
 Ville

44 _____
 Contact 1 (Nom, prénom)

46 Tél.1 : _____

48 Fax. _____

49 Courriel _____

50 Site Internet _____
 51 Non

Missions de l'organisme

52 1. _____

53 2. _____

54 3. _____

55 4. _____

Année de fondation

56 _____

Catégorie(s) d'organisme

59 Santé et S.Sociale

60 Protection de la jeunesse

61 Communautaire F

62 Communautaire

63 Périnatalité

64 CPE

65 Milieu de l'éducation

66 Économie sociale

TABLEAU II

AFFILIATION (S) , PARTENAIRE (S)

Pour son fonctionnement, l'organisme est-il affilié à un autre

- 73 Non
 74 Ne sait pas
 75 Oui, ...

Si oui, identifiez :

- 76 Une Fédération
 77 Un Regroupement
 78 Une Table de concertation
 79 Un Comité
 80 Autre

81 Précisez : _____

Pour offrir ce service, l'organisme collabore-t-il avec un ou des partenaires ?

- 82 Non
 83 Oui

84 Spécifiez (qui) : _____

Et si oui, pour quelle(s) phase(s) (implantation, démarrage, financement, soutien)

85 _____

LE OU LA RESPONSABLE DU SERVICE

86 Même que le répondant

87 _____ 88 _____
 Nom, prénom Titre

89 Tél.1 : _____ 90 poste _____

91 Courriel : _____

LOCALISATION DU SERVICE

Lieu(x) où se donne le service ?

92 Même que l'organisme
 adresse, ville, région

93 Autre lieu 1 : _____ 94 _____

95 Autre lieu 2 : _____ 96 _____

97 Autre lieu 3 : _____ 98 _____

99 Autre lieu 4 : _____ 100 _____

- 101 Depuis combien d'année ce service est-il en place ? _____
 102 Est-ce que ce service sera offert l'an prochain ? (oui ou non) _____
 103 Est-ce que la date de fin de ce service est connue ? (année) _____
 104 Note : _____

DESCRIPTION DU SERVICE OFFERT

- 105 1 Références téléphoniques
 106 2 Conseils et soutien par téléphone
 107 3 Rencontre prénatale
 - Est-ce qu'il y a un intervenant spécifique pour les pères ?
 107A Non

107B Oui
 Si OUI : Type d'intervenant ? (infirmier, père, etc.)

107C _____

Est-ce... ?

- 107D un homme
 107E une femme
 107F un OU/ET l'autre

107G Genre de rencontre : (Ex.: Tout le groupe ensemble ; les sont regroupés avec l'intervenant, etc.) _____

107H Fréquence de la présence de l'intervenant pour les pères
 (Ex.: Chaque rencontre ; 1 fois sur x rencontres, etc.) _____

- 108 4 Suivi post natal
 109 5 Service de père visiteur / Accompagnement
 110 6 Visite supervisée pour père avec enfant
 111 7 Groupe d'entraide
 112 8 Groupe de discussion avec thème
 113 9 Atelier thématique
 114 Inscription pour 1 atelier à la fois
 115 Inscription pour une série d'atelier
 116 - Combien : _____

117 10 S
 118
 119
 120 11 M
 121 12 É
 122 13 In
 14 123
 124 15 A
 125 16 A
 126 17 A
 127 S
 128 18 D
 129 19
 130 20
 131 21 S
 132 22
 133 23
 134 24
 135 25
 137 26
 138 27 C
 139 28 A
 140 29
 141 30
 142 31
 143 32
 144 33

TABLEAU III

Ce service vise-t-il une catégorie de père en particulier ? (cible)

- 145 Non, tous les pères
- 146 Nouveau père
- 147 Jeune père
- 148 Père séparé
- 149 Père en famille recomposée
- 150 Père en insertion socioprofessionnelle
- 151 Père immigrant
- Si service est pour un groupe ethnique spécifique :
 152 _____
- 153 Père homosexuel
- 154 Père en difficulté (ou père en contexte de vulnérabilité)
- 155 Statut socio-économique faible ou précaire
- 156 Avec dépendance
- 157 Père détenu
- 158 Père avec trouble en santé mentale
- 159 Autre 160 *Spécifiez :* _____

En pratique, de façon générale, le service rejoint les pères qui ont quelles caractéristiques d'emploi ?

- 161 Sans emploi
- 162 Avec emploi
- 163 Régulier
- 164 Saisonnier
- 165 Travail à statut précaire ou travailleur autonome
- 166 Travail en situation d'isolement (ex.: chauffeur de camion longue distance - travail sur chantier éloignés, etc.)
- Avec situation économique...
- 167 Favorisée
- 168 Moyenne
- 169 Faible
- 170 Notes : _____
- Avec problème...
- 171 En santé mentale
- 172 de Toxicomanie
- 173 Multiproblématiques
- 174 Précisez : 1. _____
- 175 2. _____
- 176 3. _____
- 177 Aucun de ces problèmes
- 178 Notes : _____

179 Nombre de pères différents rejoins dans l'année ? : _____

180 Note : _____

SANTÉ MENTALE

(Questions)

181 Santé mentale

1. Dans le nombre de pères rejoins annuellement, avez-vous des pères qui présentent des troubles de santé mentale ?

182 Oui

2. Si Oui, dans quelle proportion en % 183 _____ %

3. Quelle proportion, en %, des pères qui présentent un trouble de santé mentale ont des enfants de moins de 6 ans ? 184 _____ %

185 Non

186 Ne sait pas

4. Quel est le type de trouble de santé mentale que vous rencontrez le plus chez les pères ?

187 4.a) Trouble de l'humeur (dépression)

188 4.b) Troubles anxieux (stress, anxiété)

189 4.c) Détresse générale

190 4.d) Autres 191 *esquels :* 1 _____

192 2 _____

193 3 _____

5. Quels services offrez-vous aux pères qui présentent des troubles de santé mentale ?

194 _____

5.a) Ont-ils des services spécifiques, si oui, lesquels ?

195 _____

FRÉ

Le service est-il offert

196 De façon continue

197 Précisez : _____

198 De façon ponctuelle

199 Précisez : _____

200 Par période (pas

201 _____

Précisez la période : _____

202 _____

Précisez la période : _____

203 _____

Précisez la période : _____

Quelle est la fréquence

204 Une fois par semaine

205 Deux fois par semaine

206 Une fois par 2 semaines

207 Une fois par mois

208 Autre 209 _____

210 Durant combien de

Les groupes sont-ils

211 Ouvert ou ...

212 Fermé

213 Ne s'applique pas

214 Note : _____

215 Nombre de participants

216 Max.: _____

218 Nombre de pères de

219 Notes : _____

TABLEAU IV

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Est-ce que les pères doivent répondre à certaines conditions pour avoir accès aux services ?

(ex. Habiter une région, être membre, payer pour le service, si un coût combien ?, etc.)

220 Non

221 Oui Conditions

- 222 1. _____
 223 2. _____
 224 3. _____

INTERVENANTS

225 Combien d'intervenants s'occupent de ce service ? _____

226 Combien d'hommes ? _____

229 Combien de femmes ? _____

227 Rémunéré(s) _____

230 Rémunérée(s) _____

228 Bénévole(s) _____

231 Bénévole(s) _____

Titre et formation des individus qui dispensent le service

Pas de formation spécifique	Formation continue	Formation Collégiale	Formation Universitaire	Ne sait pas
235	236	237	238	239
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____

- 232 _____
 233 _____
 234 _____

240 Note : _____

FINANCEMENT

Est-ce que vous connaissez le budget de ce service ou de l'organisme ?

241 Budget de l'organisme

242 Budget du service seulement

243 Non

244 Oui, précisez 245 Montant \$ _____ \$

- Est-ce un budget annuel ?

246 Oui

247 Non

248 Ne sait pas

249 Ne s'applique pas

- Ce budget inclut-il le personnel administratif ?

250 Oui

251 Non

252 Ne sait pas

253 Ne s'applique pas

- Ce budget inclut-il le coût du personnel d'un CLSC ?

254 Oui

255 Non

256 Ne sait pas

257 Ne s'applique pas

258 Note (Qu'est que ce budget comprend ? (Détails)) : _____

Est-ce que vous connaissez la ou les sources de financement ?

259 Non

260 Oui, précisez

261 Financement public

262 Santé et S.Sociaux

263 Ministère de la Famille

264 Autres sources Prov.

265 PACE (Fédéral, Santé Canada)

266 Financement municipal

267 Autre

268 Ne sait pas

269 Centraide

270 Fondation

271 Fonds privés

272 Revenus autonomes

273 Autres

274 Spécifiez : _____

ÉVALUATION DU SERVICE

Est-ce que ce service a fait l'objet d'une évaluation ?

275 Non

276 Ne sait pas

277 Oui

Si oui, spécifiez le type d'évaluation :

278 A) Analyse des besoins des pères

279 B) Évaluation de la satisfaction

280 C) En phase d'implantation

281 D) Évaluation des effets

282 E) Ne sait pas

283 Note : _____

Existe-t-il un rapport ?

284 Non

285 Ne sait pas

286 Oui

287 Si oui, s'il est disponible _____

Pouvez-vous nommer _____

(au niveau des intervenants du service, etc.)

288 1. _____

289 2. _____

Pouvez-vous nommer _____

290 1. _____

291 2. _____

BESOINS L

Selon vous, quels sont les besoins des pères ?

292 1. _____

293 2. _____

ÊTRE PRÉSENT SUR LA ROUTE DES PÈRES ENGAGÉS

Liste des modalités de soutien recensées

	Région	Organismes	Modalités de soutien pour les pères
1	Abitibi-Témiscamingue	La Mouvance - Ressource périnatale	Rencontre de discussion entre pères
2	Bas-St-Laurent	Centre périnatal Entre Deux Vagues	Rencontres prénatales
3	Bas-St-Laurent	Maison de la Famille du Grand-Portage	Papa préparé... accouchement en douceur
4	Bas-St-Laurent	Trajectoires Hommes du KRTB (Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata, Basques)	Cours prénataux
5	Capitale-Nationale	AutonHomme, Centre de ressources pour hommes	Atelier Homme en rupture conjugale ; Rencontre individuelle
6	Capitale-Nationale	AutonHomme, Centre de ressources pour hommes	Père pour toujours
7	Capitale-Nationale	Centre des familles monoparentales et recomposées de Québec	Coeur de papa
8	Capitale-Nationale	Centre de la Famille Valcartier (CFV)	Cours prénataux intensifs de fin de semaine
9	Capitale-Nationale	CSSS de la Vieille Capitale / CLSC Haute-Ville et CLSC des Rivières	Lettres à mon papa
10	Capitale-Nationale	CSSS de la Vieille-Capitale / CLSC Ancienne-Lorette et CLSC de la Vieille Capitale	Rencontres prénatales
11	Capitale-Nationale	Services communautaires de langue anglaise Jeffery Hale	Lettres aux papas
12	Capitale-Nationale	Services communautaires de langue anglaise Jeffery Hale	Cours prénataux - en anglais
13	Centre du Québec	Ensoleilvent	Hébergement père-enfant et famille
14	Centre-du-Québec	Association Parents-Ressources des Bois-Francs	Les Rencontres Entre pères
15	Centre-du-Québec	Maison de la Famille Drummond	Activités père-enfant
16	Centre-du-Québec et Mauricie	PANDA Mauricie Centre-du-Québec (PANDA : Personne Apte à Négocier un Déficit d'Attention, avec ou sans hyperactivité)	Café rencontre Papas
17	Chaudière-Appalaches	Maison de la Famille de Bellechasse	La Boîte aux trésors et 2 soirées spéciales avec papa
18	Chaudière-Appalaches	Ressources-Naissances	Papa et bébé s'amuse
19	Chaudière-Appalaches	Ressources-Naissances	Atelier-Rencontres prénatales
20	Côte-Nord	Hom'Asculin Port-Cartier	Brunch de la Fête des pères
21	Côte-Nord	Hom'Asculin Port-Cartier	Service individuel de références pour les pères séparés
22	Côte-Nord	Homme Aide Manicouagan	Capsule radiophonique sur la valorisation de la paternité.
23	Côte-Nord	Transit Sept-Îles	Hébergement pour père et enfant et Accompagnement individuel
24	Estrie	Maison de la famille du Granit	Activité pères et enfants
25	Estrie	Maison de la famille Les Arbrisseaux	Brin d'Éveil pour maman et bébé avec une soirée pour papa et bébé
26	Estrie	Naissance Renaissance Estrie - Centre de ressources périnatales	Rencontres prénatales
27	Estrie	Naissance Renaissance Estrie - Centre de ressources périnatales	Bébé futé
28	Estrie	RAME : Réseau d'appui aux familles monoparentales et recomposées de l'Estrie	Souper Communau-pères

	Région	Organismes	Modalités de soutien pour les pères
29	Estrie	RAME : Réseau d'appui aux familles monoparentales et recomposées de l'Estrie	Activité Père-enfant
30	Estrie	RAME : Réseau d'appui aux familles Monoparentales et Recomposées de l'Estrie	Café des pères
31	Estrie	Villa Marie-Claire inc.	Atelier "Place au père"
32	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Maison de la Famille Parentant Gaspé	Activités pères-enfants
33	Lanaudière	Action Famille Lanoraie	Une activité de pêche sur la glace une journée en février 2010 pour les pères et les enfants
34	Lanaudière	Action Famille Lavaltrie	Activités père-enfant
35	Lanaudière	ARCPÉL : Action Régionale des CPE de Lanaudière	Activités de sensibilisation de la place et de l'importance du père dans les milieux de garde de la petite enfance
36	Lanaudière	Carrefour Familial des Moulins	Cours prénataux
37	Lanaudière	Cible Famille Brandon	Activités pour la famille, organisées et animées par les pères
38	Lanaudière	Cible Famille Brandon	Coeur de pères
39	Lanaudière	Cible Famille Brandon	Co-équipiers père-mère
40	Lanaudière	Comité régional pour la promotion de la paternité dans Lanaudière et les 4 Comités locaux MRC d'Autray / MRC Joliette / MRC l'Assomption et des Moulins et / MRC Matawinie et / des collaborateurs	Comité pour la Valorisation du rôle de père du Sud de Lanaudière / Papa prends le temps de jouer avec moi
41	Lanaudière	Comité régional pour la promotion de la paternité dans Lanaudière et les 4 Comités locaux MRC d'Autray / MRC Joliette / MRC l'Assomption et des Moulins et / MRC Matawinie et / des collaborateurs	Évaluation du projet "Un père pour apprendre (2007-2009)"
42	Lanaudière	Comité régional pour la promotion de la paternité dans Lanaudière et les 4 Comités locaux MRC d'Autray / MRC Joliette / MRC l'Assomption et des Moulins et / MRC Matawinie et / des collaborateurs	Développement d'activités favorisant la promotion de la paternité avec le soutien des étudiants du collégial en éducation spécialisée
43	Lanaudière	Comité régional pour la promotion de la paternité dans Lanaudière et les 4 Comités locaux MRC d'Autray / MRC Joliette / MRC l'Assomption et des Moulins et / MRC Matawinie et / des collaborateurs	Concours «Qu'est-ce que mon père m'apprend ?»
44	Lanaudière	Comité régional pour la promotion de la paternité dans Lanaudière et les 4 Comités locaux et des partenaires	L'heure des pères et autres activités
45	Lanaudière	CRC de Joliette : Centre Résidentiel Communautaire de Joliette	Aide aux pères en résidence
46	Lanaudière	CRC de Joliette : Centre Résidentiel Communautaire de Joliette	Aide aux pères de l'extérieur de la résidence
47	Lanaudière	Défi Famille	Coeur de pères
48	Lanaudière	Défi Famille	Olympiades
49	Lanaudière	Défi Famille	Sorties familles, invitations adressées par lettre aux pères, sa famille est la bienvenue
50	Lanaudière	Nourri-Source Lanaudière	Parrain d'allaitement
51	Laurentides	Carrefour Péri-Naissance	Rencontre libre entre papas
52	Laurentides	Maison de la Famille des Pays-d'en-Haut	Papas scientifiques
53	Laurentides	Maison de Pointe-Calumet	Place O pères
54	Laurentides	Maison de Pointe-Calumet	Activité père-enfant

	Région	Organismes	Modalités de soutien pour les pères
55	Laurentides	Maison de Pointe-Calumet	Rencontre et aide individuelle pour les pères
56	Laval	Bureau de Consultation jeunesse de Laval	Soutien des jeunes pères
57	Laval	Bureau de Consultation jeunesse de Laval	Activités et sorties pour jeunes pères ; Camp père-enfant, une fois à l'été
58	Laval	RFMRL : Regroupement des familles monoparentales et recomposées de Laval	Coeur de père... séparé
59	Mauricie	Maison de la Famille Chemin du Roi	Papa pour la vie
60	Mauricie	Maison de la Famille Chemin du Roi	Activités Père-enfant
61	Mauricie	Maison des familles de Mékinac et CSSS de la Vallée de la Bastiscan et CLSC de St-Tite	Rencontres prénatales
62	Montréal	Bureau de Consultation jeunesse de Longueuil	Soutien des jeunes pères
63	Montréal	Bureau de Consultation jeunesse de Longueuil	Activités et sorties pour jeunes pères ; Camp père-enfant, une fois à l'été
64	Montréal	CLSC de la Vallée-des-Forts	Avec papa, c'est différent !
65	Montréal	CSSS Haut Richelieu-Rouville, Site Richelieu	Cours prénataux et soins du bébé
66	Montréal	Hébergement La Casa - Le Relais	Centre d'hébergement
67	Montréal	L'Après-rupture	Soutien téléphonique et rencontre individuelle sur rendez-vous
68	Montréal	Maison de la Famille La Parent'aide	Flash papa
69	Montréal	Maison La Virevolte	Activités pères-enfants et à l'occasion activités pour toute la famille.
70	Montréal	Mouvement SEM : Sensibilisation pour une Enfance Meilleure	Connexion
71	Montréal	Sourire Sans Fin	Y'APP PAPA : Père en action.
72	Montréal	ASPQ : Association pour la Santé publique du Québec	Bulletin Paternité
73	Montréal	ASPQ : Association pour la Santé publique du Québec	Prix Paternité
74	Montréal	Association des parents de Côte-des-Neiges	Groupe de stimulation et d'éveil de l'enfant par le jeu, avec papa
75	Montréal	Association des parents de Côte-des-Neiges	Prêt de jouets, Ateliers de jeux parent-enfant
76	Montréal	Bureau de Consultation jeunesse de Montréal	Soutien des jeunes pères
77	Montréal	Bureau de Consultation jeunesse de Montréal	Activités et sorties pour jeunes pères ; Camp père-enfant, une fois à l'été
78	Montréal	Carrefour des Petits Soleil	Papa et enfant de 1 à 4 ans
79	Montréal	Carrefour des Petits Soleils	Papa et bébé de 0 à 1 ans
80	Montréal	Carrefour Familial Hochelaga - Maison Oxygène	Hébergement père-enfant, suivi individualisé, milieu de vie et suivi post-séjour
81	Montréal	Carrefour Familial Hochelaga - Maison Oxygène	Soutien complémentaire à l'hébergement à la Maison Oxygène
82	Montréal	Carrefour Familial Hochelaga - Maison Oxygène	Activités entre pères : Fin de semaine de gars ; Sorties ; Souper de gars.
83	Montréal	Carrefour Familial Hochelaga - Maison Oxygène	Activités père-enfant
84	Montréal	CLSC Rivière-des-Prairie	Activité Biscuits de Noël père-enfant
85	Montréal	CLSC St-Henri	Cours prénataux

	Région	Organismes	Modalités de soutien pour les pères
86	Montréal	CRP - Les Relevailles de Montréal (CRP : Centre de ressources périnatales)	Massage bébé de 2 à 6 mois, avec invitation spécifique pour les papas.
87	Montréal	CRP - Les Relevailles de Montréal (CRP : Centre de ressources périnatales)	Matinée amusante.
88	Montréal	EQUIFAM - Direction chrétienne	Les rôles paternels dans la dimension chrétienne
89	Montréal	Espace-Famille Villeray	Y'APP Papa et Maman le soir (Y'APP : Y a personne de parfait)
90	Montréal	Fondation de la Visite	Père visiteur et Relais père
91	Montréal	Fondation de la Visite	Papa vient jouer avec moi
92	Montréal	Fondation de la Visite	Papa cuisine ce soir
93	Montréal	Fondation de la Visite	Souper de l'amitié entre familles
94	Montréal	Fondation de la Visite	Sorties familiales
95	Montréal	L'Hirondelle	Projet Hommes / Pères immigrants
96	Montréal	L'Hirondelle	Accueil des immigrants, accompagnement pour aide au logement et mesures de soutien à l'emploi
97	Montréal	Maison de la famille St-Michel, Groupe Orpères	Soutien téléphonique, référence, rencontre individuelle pour père et information juridique
98	Montréal	Maison de la famille St-Michel, Groupe Orpères	Colloque Orpères et formation
99	Montréal	Maison de la famille St-Michel, Groupe Orpères	Groupe de discussion
100	Montréal	Maison de la famille St-Michel, Groupe Orpères	Sorties familiales
101	Montréal	Pause-Famille	Père visiteur et Relais père
102	Montréal	Pause-Famille	Activités avec les pères et leur famille
103	Montréal	Pause-Famille	Cours prénataux
104	Montréal	Pères séparés	Groupe de discussion et ateliers thématiques ; Échange informel.
105	Montréal	Pères séparés	Conseils et soutien téléphoniques ; Soutien individuel ; Information juridique
106	Montréal	Pères séparés	Activités père-enfant
107	Montréal	Pro-Gam - Centre d'intervention et de recherche en violence conjugale et familiale et Grossesse-Secours comme partenaire au projet	Projet Pilote pour les Pères dont la copine est en résidence à Grossesse Secours
108	Montréal	Repère	Activités familiales
109	Montréal	Repère	Information juridique, médiation familiale, accompagnement, service de soutien et de références téléphoniques
110	Montréal	Repère	Activités pères-enfants
111	Montréal	Repère	Ateliers pour pères
112	Montréal	RVP : Regroupement pour la Valorisation de la Paternité	Références documentaires sur le site internet ; Actions et interventions de Valorisation de la paternité ; Recherche ; Bulletin électronique pour les membres et Prix Hommage
113	Montréal	RVP : Regroupement pour la Valorisation de la Paternité	Su-Père Fête
114	Montréal	RVP : Regroupement pour la Valorisation de la Paternité	Su-Père Conférence et Rencontre de la Communauté de pratique

	Région	Organismes	Modalités de soutien pour les pères
115	Montréal et tout le Québec	Éducation coup-de-fil	Service téléphonique anonyme de soutien et d'aide pour tous les membres de la famille ; Formation, matériels et site internet de références
116	Nord du Québec	CRSSS de la Baie James - Direction de la Santé publique	Place aux pères dans les Services intégrés en périnatalité pour la petite enfance
117	Outaouais	Donne-toi une chance	Le groupe Pères
118	Outaouais	L'Impact Rivière Gatineau	Engagement paternel - Activité canot-camping ou vélo-camping
119	Outaouais	L'Impact Rivière Gatineau / CLSC Maniwaki / CLSC Gracefield	Cours prénataux
120	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Aide-Parents plus inc.	Cuisine collective pour les pères seulement
121	Saguenay-Lac-Saint-Jean	La Nichée	Le RePère
122	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Les Jardins du coin LJC (Laterrière - Jonquière et Chicoutimi)	Activités père-enfant
123	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Parentfant	Et si on pensait à papa

